

**ROYAUME DU MAROC**

\*\*\_\*\*\_\*\*\_\*\*\_\*\*

**OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 43/2021**

Le **29 Mars 2021 à 10 Heures**, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet l'**Acquisition, l'installation et la mise en service de petit matériel et outillage pour le secteur santé destinés aux Cités des métiers et des Compétences d'AGADIR et NADOR et LAAYOUNE** ; répartie en lots suivants :

- Lot n° 1 : Petit matériel et outillage médical**
- Lot n° 2 : Petit matériel et outillage de laboratoire d'analyse médicales**
- Lot n° 3 : Appareils de mesure électrique**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma). Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail : [www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma).

Les cautionnements provisoires sont fixés à la somme de :

- Lot n° 1 : Trente-deux mille Dirhams (32 000.00 DH)**
- Lot n° 2 : Vingt mille Dirhams (20 000.00 DH)**
- Lot n° 3 : Quatre mille cinq cents Dirhams (4 500.00 DH)**

Les estimations des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage sont fixées à la somme de :

- Lot n° 1 : Deux millions cent cinq mille huit cent huit Dirhams (2 105 808,00 DH) en TTC.**
- Lot n° 2 : Un million trois cent dix-neuf mille sept cent trente-six Dirhams (1 319 736,00 DH) en TTC.**
- Lot n°3 : Deux cent quatre-vingt-onze mille trois cent soixante Dirhams (291 360,00 DH) en TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT

Les concurrents peuvent :

- ❖ soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- ❖ soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca ;
- ❖ soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ❖ Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation

My  
A

**المملكة المغربية**  
**مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل**  
**إعلان عن طلب عروض أثمان مفتوح**  
**رقم 2021/43**

في يوم 29 مارس 2021 على الساعة العاشرة صباحاً، سيتم في مكتب الإدارة العامة لمكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل الكائن بملتقى طريق BO. 50 والطريق الوطنية رقم 11 (طريق النواصر – سيدي معروف) - الدار البيضاء، فتح الأظرفة المتعلقة بطلب عروض الأثمان المفتوح، لأجل اقتناء، تركيب و تشغيل معدات الصغيرة و الأدوات لقطاع الصحة لفائدة مدن المهن و الكفاءات اكادير، الناظور و العيون، موزعة على الحصص كالتالي :

- الحصة 1: المعدات الصغيرة و الأدوات الطبية
- الحصة 2: المعدات الصغيرة و أدوات مختبر التحليلات الطبية
- الحصة 3: الات القياس الكهربائية

يمكن سحب ملف طلب العروض بمصلحة الصفقات بمديرية التموين واللوجستيك الكائنة بملتقى طريق BO. 50 والطريق الوطنية رقم 11 (طريق النواصر – سيدي معروف) - الدار البيضاء، كما يمكن كذلك سحبه إلكترونيا من بوابة صفقات الدولة: [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) وكذا من بوابة مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل على العنوان التالي: [www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma).

وتبلغ الضمانة المؤقتة

- الحصة 1: اثنان وثلاثون ألفاً (32 000,00) درهم
- الحصة 2: عشرون ألفاً (20 000,00) درهم
- الحصة 3: أربعة آلاف وخمسمائة (4 500,00) درهم

والكلفة التقديرية للأعمال المحددة من طرف صاحب المشروع تبلغ

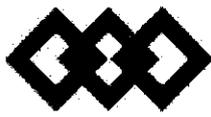
- الحصة 1: مليونان ومائة وخمسة ألفاً وثمانمائة وثمانية درهم (2 105 808,00) مع احتساب جميع الرسوم
- الحصة 2: مليون وثلاثمائة وتسعة عشر ألفاً وسبعمائة وستة وثلاثون درهم (1 319 736,00) مع احتساب جميع الرسوم
- الحصة 3: منتان وواحد وتسعون ألفاً وثلاثمائة وستون درهم (291 360,00) مع احتساب جميع الرسوم

يجب أن يكون كل من محتوى وتقديم ملفات المتنافسين مطابقين لمقتضيات المواد 27، 29 و 31 من نظام الصفقات الخاص بمكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل.

ويمكن للمتنافسين :

- إما إرسالها عن طريق البريد المضمون بإفادة بالاستلام إلى المكتب المذكور؛
- إما إيداع أظرفتهم مقابل وصل، بمكتب مصلحة الصفقات بمديرية التموين واللوجستيك الكائنة بملتقى طريق BO. 50 والطريق الوطنية رقم 11 (طريق النواصر – سيدي معروف) - الدار البيضاء؛
- إما تسليمها مباشرة لرئيس لجنة طلب العروض عند بداية الجلسة وقبل فتح الأظرفة.
- إما إيداع أظرفتهم الكترونياً عبر بوابة الصفقات العمومية وفقاً لمقتضيات مرسوم وزارة الاقتصاد و المالية رقم 14-20 (4 شتنبر 2014) ل 8 دوالقعدة 1435 المتعلق بتجريد مساطر الصفقات العمومية من الصفة المادية.

إن الوثائق المثبتة الواجب الإدلاء بها هي تلك المقررة في المادة 5 من نظام الإستشارة.



مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

OFPPT/DAL/DAL/SAE

Dossier d'Appel d'Offres

AO N° / 2021



مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

Office de la Formation Professionnelle et de la  
Promotion du Travail

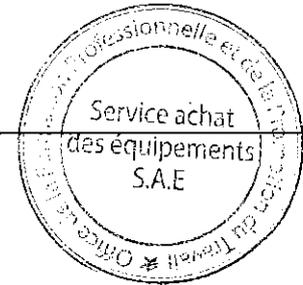
**Dossier d'Appel D'offres**

**Ouvert sur offres de prix**

**N°43/ 2021**

**Financement : Projets OFPPT Hors Coopération**

**Objet :**



**Acquisition, installation et mise en service de petit matériel et outillage pour le secteur santé destinés aux Cités des métiers et des compétences d'AGADIR, NADOR et LAAYOUNE ; répartie en lots suivants :**

- **Lot N°1 : Petit matériel et outillage médical**
- **Lot N°2 : Petit matériel et outillage de laboratoire d'analyses médicales**
- **Lot N°3 : Appareils de mesure électrique**



## REGLEMENT DE LA CONSULTATION

\*\*\*\*\*

### Article n°1 : Objet du règlement de la consultation

Le présent règlement de consultation concerne l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet : **Acquisition, installation et mise en service de petit matériel et outillage pour le secteur santé destinés aux Cités des métiers et des compétences d'AGADIR, NADOR et LAAYOUNE ; répartie en lots suivants :**

- Lot N°1 : Petit matériel et outillage médical
- Lot N°2 : Petit matériel et outillage de laboratoire d'analyses médicales
- Lot N°3 : Appareils de mesure électrique
- 

Il est établi en vertu des dispositions de l'article n°18, du règlement des marchés, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014), relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).

Les prescriptions du présent règlement ne peuvent en aucune manière déroger ou modifier les conditions et les formes prévues par le règlement des marchés de l'OFPPT. Toute disposition contraire au règlement des marchés de l'OFPPT est nulle et non avenue. Seules sont valables les précisions et prescriptions complémentaires conformes aux dispositions de l'article n°18 et des autres articles du règlement des marchés de l'OFPPT.

### Article n°2 : Maître d'ouvrage

Le maître d'ouvrages du marché qui sera passé suite au présent appel d'offres est **l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT)**.

### Article n°3 : Définitions :

Au sens du règlement des marchés de l'OFPPT on entend par :

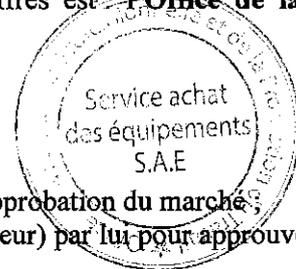
- 1- **Attributaire** : concurrent dont l'offre a été retenue avant la notification de l'approbation du marché ;
- 2- **Autorité compétente** : l'ordonnateur ou la personne déléguée (sous-ordonnateur) par lui pour approuver le marché ;
- 3- **Concurrent** : toute personne physique ou morale qui propose une offre en vue de la conclusion d'un marché ;
- 4- **Groupement** : deux ou plusieurs concurrents qui souscrivent un engagement unique dans les conditions prévues à l'article 140 du règlement des marchés publics de l'OFPPT ;
- 5- **Titulaire** : attributaire auquel l'approbation du marché a été notifiée.

### Article n°4 : Conditions requises des concurrents

Conformément aux dispositions de l'article n°24 du Règlement des Marchés de l'OFPPT :

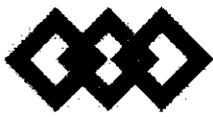
Peuvent valablement participer et être attributaire(s) de(s) marché(s) afférent(s) au présent appel d'offres, les personnes physiques ou morales, qui :

- a) Justifient des capacités juridiques, techniques et financières requises ;
- b) Sont en situation fiscale régulière, pour avoir souscrit leurs déclarations et réglé les sommes exigibles dûment définitives ou, à défaut de règlement, constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable chargé du recouvrement, et ce conformément à la législation en vigueur en matière de recouvrement ;



202

113



- c) Sont affiliées à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ou à un régime particulier de prévoyance sociale, et souscrivent de manière régulière leurs déclarations de salaires et sont en situation régulière auprès de ces organismes.

Ne sont pas admises à participer aux appels d'offres :

- les personnes en liquidation judiciaire ;
- les personnes en redressement judiciaire, sauf autorisation spéciale délivrée par l'autorité judiciaire compétente ;
- les personnes ayant fait l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive prononcée dans les conditions fixées par l'article n°142 du Règlement des Marchés de l'OFFPPT.
- Les personnes qui représentent plus d'un concurrent dans une même procédure de passation de marchés.

**Article n°5 : Justification des capacités et des qualités des concurrents**

- I- Chaque concurrent est tenu de présenter un dossier administratif et un dossier technique. Chaque dossier peut être accompagné d'un état des pièces qui le constituent.

A- Le dossier administratif comprend :

1. Pour chaque concurrent, au moment de la présentation des offres :

- a) une déclaration sur l'honneur, en un exemplaire unique, établie conformément au modèle joint en annexe.
- b) l'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu, le cas échéant. En cas de groupement, le cautionnement provisoire doit être constitué conformément aux dispositions du § C de l'article n°140 du Règlement des Marchés de l'OFFPPT.

**N.B :** 1- Les cautions personnelles et solidaires doivent être choisies parmi les établissements agréés à cet effet par le ministre chargé des finances Marocain (pour les candidats étrangers, ces cautions personnelles et solidaires doivent être avalisées par une banque marocaine).

2- Les pièces a et b ne doivent exprimer aucune restriction ou réserve sous peine d'être rejetées par la commission d'appel d'offres.

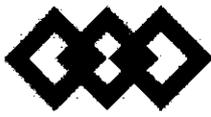
**Pour les groupements**, il y a lieu de produire :

- + Une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article n°140 du Règlement des Marchés de l'OFFPPT.
- + Une note indiquant notamment l'objet de la convention, la nature du groupement, le mandataire, la durée de la convention, la répartition des prestations, le cas échéant.

2. Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché, dans les conditions fixées à l'article 40 du Règlement des Marchés de l'OFFPPT :

- a) la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent et ce conformément à l'alinéa a) du paragraphe 2 de l'article n°25 du Règlement des Marchés de l'OFFPPT ;
- b) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 4 ci-dessus. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;
- c) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 4 ci-dessus ou de la décision du ministre





chargé de l'emploi ou sa copie certifiée conforme à l'originale, prévue par le dahir portant loi n° 1-72-184 du 15 jouada II 1392 (27 juillet 1972) relatif au régime de sécurité sociale assortie de l'attestation de l'organisme de prévoyance sociale auquel le concurrent est affilié et certifiant qu'il est en situation régulière vis-à-vis dudit organisme ;\* La date de production des pièces prévues aux b) et c) ci-dessus sert de base pour l'appréciation de leur validité.

- d) le certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur ;

**Pour, les concurrents non installés au Maroc :** l'équivalent des attestations visées aux paragraphes b, c et d ci-dessus, délivrées par les administrations ou les organismes compétents de leurs pays d'origine ou de provenance pour les concurrents non installés au Maroc.

A défaut de la délivrance de tels documents par les administrations ou les organismes compétents de leur pays d'origine ou de provenance, lesdites attestations peuvent être remplacées par une attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits ou par une déclaration sur l'honneur dûment certifiée par les autorités compétentes du pays d'origine attestant l'impossibilité de produire l'ensemble ou une partie des documents précités.

#### B - Le dossier technique comprend :

1. une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation.
2. les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'originale délivrées par les maîtres d'ouvrage publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le concurrent a exécuté des prestations de mêmes familles. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, leur montant et l'année de réalisation ainsi que le nom et la qualité du signataire et son appréciation.

#### Article n°6 : Documents à fournir par les établissements publics

Lorsque le concurrent est un établissement public, il doit fournir :

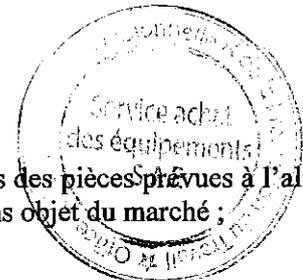
1. Au moment de la présentation de l'offre, outre le dossier technique et en plus des pièces prévues à l'alinéa 1) du I-A de l'article 5 ci-dessus, une copie du texte l'habilitant à exécuter les prestations objet du marché ;

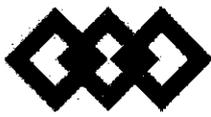
2. S'il est retenu pour être attributaire du marché :

a) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant qu'il est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 4 ci-dessus. Cette attestation, qui n'est exigée que pour les organismes soumis au régime de la fiscalité, doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;

b) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 4 ci-dessus ou de la décision du ministre chargé de l'emploi ou sa copie certifiée conforme à l'originale, prévue par le dahir portant loi n° 1-72-184 du 15 joumada II 1392 (27 juillet 1972) relatif au régime de sécurité sociale assortie de l'attestation de l'organisme de prévoyance sociale auquel le concurrent est affilié et certifiant qu'il est en situation régulière vis-à-vis dudit organisme.

La date de production des pièces prévues aux a) et b) ci-dessus sert de base pour l'appréciation de leur validité.





**Article n°7 : Contenu des dossiers des concurrents**

Les dossiers présentés par les concurrents doivent comporter :

- 7.1 -les dossiers administratifs, techniques, prévus à l'article 5 ci-dessus.
- 7.2- une offre technique :

Les pièces devant constituer l'offre technique sont :

Les « spécifications techniques des fournitures » renseignés conformément au canevas prévu à l'annexe \*\* 1, 2, et 3 du présent cahier des prescriptions spéciales et ce, en faisant ressortir les caractéristiques des fournitures proposées par le concurrent, leur marques et leurs références. Cette annexe est signée par le concurrent et étayée par les catalogues et/ou documents relatifs aux « spécifications techniques des fournitures » afférents aux fournitures proposées. Ces catalogues et/ou documents relatives aux « spécifications techniques des fournitures » doivent être cachetés sur toutes les pages et portant le numéro de l'appel d'offres et l'item correspondant.

Il est à noter que :

- Pour le cas d'un groupement, les documents relatifs à l'offre technique sont à signer par l'ensemble des membres du groupement, soit seulement par le mandataire si celui-ci justifie des habilitations sous forme de procurations légalisées pour représenter les membres du groupement lors de la procédure de passation du marché.
- Pour les pièces de l'offre technique de la solution variante, les mêmes pièces sont exigées et ce, pour les fournitures proposées au titre de la solution variante.

**7.3 - Une offre financière** qui comprend :

a) l'acte d'engagement par lequel le concurrent s'engage à réaliser les prestations objet du marché conformément aux conditions prévues aux cahiers des charges et moyennant un prix qu'il propose. Il est établi en un seul exemplaire conformément au modèle joint au présent règlement.

Cet acte d'engagement dûment rempli, et comportant le relevé d'identité bancaire (RIB), est signé par le concurrent ou son représentant habilité, sans qu'un même représentant puisse représenter plus d'un concurrent à la fois pour le même marché.

Lorsque l'acte d'engagement est souscrit par un groupement tel qu'il est défini à l'article 140 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT, il doit être signé soit par chacun des membres du groupement ; soit seulement par le mandataire si celui-ci justifie des habilitations sous forme de procurations légalisées pour représenter les membres du groupement lors de la procédure de passation du marché.

b) le bordereau des prix - détail estimatif établi par le maître d'ouvrage et figurant dans le dossier d'appel d'offres.

Le montant total de l'acte d'engagement doit être libellé en chiffres et en toutes lettres.  
Le bordereau des prix - détail estimatif doit tenir compte de :

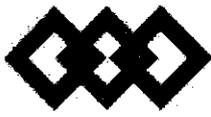
- + La saisie doit se faire par les moyens numériques (non manuscrits).
- + Les prix unitaires doivent être libellés en chiffres.
- + Les montants totaux doivent être libellés en chiffres.

En cas de discordance entre le montant total de l'acte d'engagement, et de celui du bordereau des prix-détail estimatif, le montant de ce dernier document est tenu pour bon pour établir le montant réel de l'acte d'engagement.



20

DT



7.4 - Le cahier des prescriptions spéciales paraphé et signé par le concurrent ou son représentant dûment habilité à cet effet.

**Article n°8 : Offre variante.**

Des variantes pourront être proposées par les concurrents.

La présentation des variantes n'implique pas l'obligation pour le soumissionnaire de présenter une offre pour la solution de base initialement prévue.

Les modalités d'examen des offres de base seront effectuées conformément aux spécifications techniques des fournitures proposées annexé au cahier des prescriptions spéciales.

Les modalités d'examen des offres variantes seront effectuées de la même manière que l'offre technique de base.

Les offres variantes présentées par les concurrents font l'objet d'un pli distinct de l'offre de base éventuellement proposée. Dans ce cas, les pièces du dossier administratif visées à l'alinéa 1) du paragraphe I-A de l'article 5 et de l'article 6 ci-dessus, le dossier technique est valable aussi bien pour la solution de base que pour les offres variantes. Dans le cas où le concurrent ne présente qu'une offre variante, le pli contenant celle-ci doit être présentée conformément à l'article 13 ci-dessous, accompagnée des dossiers prévus à l'article 7 ci-dessus, ainsi que le cahier des prescriptions spéciales paraphé et signé par le concurrent ou son représentant dûment habilité à cet effet et doit porter en outre la mention " offre variante".

**Article n°9 : Composition du dossier d'appel d'offres.**

Conformément aux dispositions de l'article 19 du règlement des marchés de l'OFPPT, le dossier d'appel d'offres comprend :

- a) Une copie de l'avis d'appel d'offres ouvert ;
- b) Un exemplaire du cahier des prescriptions spéciales ;
- c) Le modèle de l'acte d'engagement visé à l'article 7 précité ;
- d) Le modèle du bordereau des prix - détail estimatif ;
- e) Le modèle de la déclaration sur l'honneur prévue à l'article 5 précité ;
- f) Le présent règlement de la consultation.



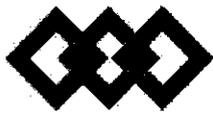
**Article n°10 : Information des concurrents**

Tout concurrent peut demander au maître d'ouvrage, par courrier porté avec accusé de réception, par lettre recommandée avec accusé de réception, par fax confirmé ou par voie électronique de lui fournir des éclaircissements ou renseignements concernant l'appel d'offres ou les documents y afférents. Cette demande n'est recevable que si elle parvient au maître d'ouvrage au moins sept (7) jours avant la date prévue pour la séance d'ouverture des plis.

Le maître d'ouvrage doit répondre à toute demande d'information ou d'éclaircissement reçue dans le délai prévu ci-dessus.

Tout éclaircissement ou renseignement, fourni par le maître d'ouvrage à un concurrent à la demande de ce dernier, doit être communiqué le même jour et dans les mêmes conditions aux autres concurrents ayant retiré ou ayant téléchargé le dossier d'appel d'offres et ce par lettre recommandée avec accusé de réception, par fax confirmé ou par voie électronique. Il est également mis à la disposition de tout autre concurrent dans le portail des marchés publics et communiqué aux membres de la commission d'appel d'offres.

Les éclaircissements ou renseignements fournis par le maître d'ouvrage doivent être communiqués au demandeur et aux autres concurrents dans les sept (7) jours suivant la date de réception de la demande d'information ou d'éclaircissement du concurrent. Toutefois, lorsque ladite demande intervient entre le dixième et le septième jour



précédant la date prévue pour la séance d'ouverture des plis la réponse doit intervenir au plus tard trois (3) jours avant la date prévue pour la séance d'ouverture des plis.

**Article n°11 : Modification dans le dossier d'appel d'offres.**

Conformément aux dispositions de l'article n°19 § 7 du règlement des marchés de l'OFPPT, exceptionnellement, le maître d'ouvrage peut introduire des modifications dans le dossier d'appel d'offres sans changer l'objet du marché. Ces modifications sont communiquées à tous les concurrents ayant retiré ou ayant téléchargé ledit dossier, et introduites dans les dossiers mis à la disposition des autres concurrents.

Lorsque les modifications nécessitent la publication d'un avis rectificatif, celui-ci est publié conformément aux dispositions de l'alinéa 1 du paragraphe I-2 de l'article 20 du Règlement des Marchés de l'OFPPT. Dans ce cas, la séance d'ouverture des plis ne peut être tenue que dans un délai minimum de dix (10) jours à compter du lendemain de la date de la dernière publication de l'avis rectificatif au portail des marchés publics, du site de l'Office le cas échéant et dans le journal paru le deuxième, sans que la date de la nouvelle séance ne soit antérieure à celle prévue par l'avis de publicité initial.

Les concurrents ayant retiré ou téléchargé les dossiers d'appel d'offres doivent être informés des modifications prévues ci-dessus ainsi que de la nouvelle date d'ouverture des plis, le cas échéant.

Lorsqu'un concurrent estime que le délai prévu par l'avis de publicité pour la préparation des offres n'est pas suffisant compte tenu de la complexité des prestations objet du marché, il peut, au cours de la première moitié du délai de publicité, demander au maître d'ouvrage, par courrier porté avec accusé de réception, par fax confirmé ou par courrier électronique confirmé, le report de la date de la séance d'ouverture des plis.

La lettre du concurrent doit comporter tous les éléments permettant au maître d'ouvrage d'apprécier sa demande de report.

Si le maître d'ouvrage reconnaît le bienfondé de la demande du concurrent, il peut procéder au report de la date de la séance d'ouverture des plis. Le report, dont la durée est laissée à l'appréciation du maître d'ouvrage.

Dans ce cas, le report de la date de la séance d'ouverture des plis, ne peut être effectué qu'une seule fois quel que soit le concurrent qui le demande.

**Article n°12 : Répartition**

Le jugement des offres, prévu pour le présent appel d'offres, est un jugement **par lot**.

Le soumissionnaire peut faire une offre pour un ou plusieurs lot d'appel d'offres. Chaque lot fait l'objet d'un seul marché séparé et les quantités indiquées sont indivisibles. Le soumissionnaire doit obligatoirement offrir l'ensemble de la quantité indiquée. Les offres partielles, techniques et financières, ne sont en aucun cas prises en considération.

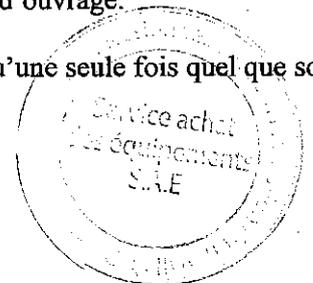
Pour l'attribution, le maître d'ouvrage procède à l'ouverture, à l'examen des offres du lot et à l'attribution par lot. Les offres de remise sur le prix présenté par les concurrents en fonction du nombre de lots susceptibles de leur être attribués sont prises en considération.

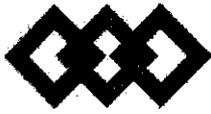
**Article n°13 : Présentation des dossiers des concurrents.**

Conformément aux dispositions de l'article n°29 du règlement des marchés de l'OFPPT :

A- Le dossier présenté par chaque concurrent est mis dans un pli fermé portant :

- Le nom et l'adresse du concurrent ;





- L'objet du marché et, éventuellement, l'indication du lot ;
- La date et l'heure de la séance d'ouverture des plis ;
- L'avertissement que " le pli ne doit être ouvert que par le président de la commission d'appel d'offres lors de la séance publique d'ouverture des plis ".

B- Ce pli contient trois enveloppes distinctes :

- a) La première enveloppe comprend le dossier administratif, le dossier technique, le cahier des prescriptions spéciales dûment signé et paraphé par le concurrent ou son représentant dûment habilité à cet effet. Cette enveloppe doit être cachetée et porter de façon apparente la mention « dossiers administratif et technique ».
- b) La deuxième enveloppe comprend l'offre financière du soumissionnaire « Une enveloppe pour chaque lot ». Elle doit être cachetée et porter de façon apparente la mention « offre financière ».
- c) La troisième enveloppe contient l'offre technique « Une enveloppe pour chaque lot ». Elle doit être cachetée et porter de façon apparente la mention « offre technique ».

C- Les enveloppes visées aux paragraphes a, b, et c du B ci-dessus indiquent de manière apparente :

- Le nom et l'adresse du concurrent ;
- L'objet du marché et, le cas échéant, l'indication du lot ;
- La date et l'heure de la séance d'ouverture des plis ;

**Article n°14 : Retrait du dossier d'appel d'offres.**

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents dans le bureau du Service des Marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) à Casablanca, dès la première parution de l'avis d'appel d'offres dans l'un des supports de publication prévus à l'article 20 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT et jusqu'à la date limite de remise des offres. Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux concurrents.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) et à partir du site de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail : [www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma).

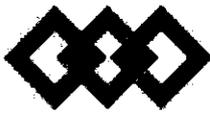
**Article n°15 : Dépôt des plis des concurrents.**

Conformément aux dispositions de l'article 31 du règlement des marchés de l'OFPPPT, les plis sont, au choix des concurrents :

- Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau de la Direction des Approvisionnements et Logistique (Service des Marchés), sis Intersection de la Route B.O. n° 50 et la Route Nationale 11 Sidi Maârouf - Casablanca MAROC ;
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Le délai pour la réception des plis expire à la date et l'heure fixées par l'avis d'appel d'offres pour la séance d'ouverture des plis.

Les plis déposés ou reçus postérieurement au jour et à l'heure fixés ne sont pas admis.



**Article n°16 : Délai de validité des offres**

Conformément aux dispositions de l'article n°33 du règlement des marchés de l'OFPPT, les concurrents restent engagés par leurs offres pendant un délai de soixante-quinze (75) jours, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Si la commission d'appel d'offres estime ne pas être en mesure d'effectuer son choix pendant le délai prévu ci-dessus, le maître d'ouvrage saisit les concurrents, avant l'expiration de ce délai par lettre recommandée avec accusé de réception ou par fax confirmé ou par tout autre moyen de communication donnant date certaine et leur propose une prorogation pour un nouveau délai qu'il fixe. Seuls les concurrents ayant donné leur accord par lettre recommandée avec accusé de réception ou par fax ou par tout autres moyens de communication donnant date certaine adressée au maître d'ouvrage, avant la date limite fixée par ce dernier, restent engagés pendant ce nouveau délai.

**Article n°17 : Langue de l'Offre.**

L'offre préparée par le concurrent ainsi que toute correspondance et tous documents concernant l'offre échangée entre le candidat et l'OFPPT seront rédigés en Langue Française.

Tout document imprimé fourni par le candidat peut être rédigé en une autre langue dès lors qu'il est accompagné d'une traduction en langue française par une personne/autorité compétente, des passages intéressants l'offre. Dans ce cas et aux fins de l'interprétation de l'offre, la traduction française fait foi.

**Article n°18 : Prix préférentiels pour la formation professionnelle.**

Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels pour l'éducation.

**Article n°19 : Monnaie de l'offre.**

Pour le concurrent non installé au Maroc, la monnaie dans laquelle le prix des offres doit être formulé et exprimé est l'Euro ou le dollar USA. Dans ce cas, pour être évalués et comparés, les montants des offres exprimées en monnaies étrangères doivent être convertis en dirham. Cette conversion doit s'effectuer sur la base du cours vendeur du dirham en vigueur le premier jour ouvrable de la semaine précédant celle du jour d'ouverture des plis donné par Bank Al-Maghrib.

**Article n°20 : Dépenses encourues du fait de l'appel d'offres**

Le soumissionnaire supporte toutes les dépenses encourues du fait de la préparation et de la présentation de son offre à l'OFPPT qui ne pourra, en aucun cas, en être tenu pour responsable, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

**Article n°21 : Evaluation des offres des concurrents.**

Les offres des concurrents admissibles sont examinées conformément aux dispositions des articles 36, 38, 39, 40 et 41 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.

Les capacités techniques et financières des concurrents seront appréciées comme suit :

- Seuls seront retenus, les concurrents ayant présenté au moins une attestation de référence, conformes aux prescriptions de l'article 5-alinéa B-2 du présent règlement de consultation, se rapportant à des prestations de la même famille de celles objet du présent appel d'offres, dont le montant est supérieur ou égal à 25 % de



l'estimation des lots concernés, réalisées au cours des années (2015 à 2021) Aussi, il est précisé qu'en cas d'attestation délivrée à un groupement, celle-ci sera appréciée pour la cote part réalisée par le (s) concurrent(s) ou à défaut de renseignement, pour part égale du montant globale de l'attestation.

Les offres techniques seront évaluées comme suit :

- La conformité technique des offres (de base et / ou des variantes) sera appréciée, sur la base des documents présentés dans l'offre technique du soumissionnaire et par rapport aux spécifications techniques des fournitures demandées au niveau du CPS.
- En cas de discordance des spécifications techniques entre les pièces de l'offre technique d'un ou plusieurs concurrents, la commission d'appel d'offres peut demander par écrit à l'un ou à plusieurs concurrents des précisions, éclaircissements et/ou des compléments d'information, des données sur leurs offres techniques. Ces éléments qui doivent concerner les documents contenus dans lesdites offres.
- Tout article ne répondant pas aux spécifications techniques demandées sera déclaré non conforme.

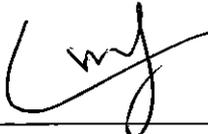
La commission peut, avant de se prononcer, charger une sous-commission technique pour analyser les offres techniques proposées.

Conformément aux dispositions des articles 39, 40 et 41 du Règlement des Marchés de l'OFPPT précité, l'examen des offres financières concerne les seuls concurrents admis à l'issue de l'examen de leurs dossiers administratifs et techniques et leur offre technique y compris catalogues et/ou documents relatives aux « spécifications techniques des fournitures » présentés.

Le marché sera attribué au concurrent, retenu à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques, de l'offre technique et de l'offre financière la moins disante par lot.

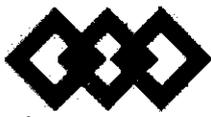
**NB :** En application des dispositions de l'article 27 du règlement des marchés l'OFPPT précité, les corrections des erreurs arithmétiques s'effectueront de la manière suivante :

- En cas de discordance entre les prix unitaires du bordereau des prix et ceux du détail estimatif, les prix du bordereau des prix prévalent ;
- En cas de discordance entre le montant total de l'acte d'engagement et de celui du bordereau des prix-détail estimatif, le montant de ce dernier document est tenu pour bon pour établir le montant réel de l'acte d'engagement.

<b>Etabli par :</b> 	<b>Vérifié par le Service des Marchés :</b> 
<b>Le maître d'ouvrage</b> <b>Directeur de l'Approvisionnement</b> <b>et la Logistique</b> 	

200

170



MODELE DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

\*\*\*\*\*

ACTE D'ENGAGEMENT

**A -Partie réservée à l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail**

Appel d'offres ouvert sur offres des prix n° ..... du .....

**Objet du marché : Acquisition, installation et mise en service de petit matériel et outillage pour le secteur santé destinés aux Cités des métiers et des compétences d'AGADIR, NADOR et LAAYOUNE ; répartie en lots suivants :**

**Lot n° ... : .....**

Passé en application de l'alinéa 2, paragraphe 1 de l'article 16 et paragraphe 1 de l'article 17 et alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17, relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).

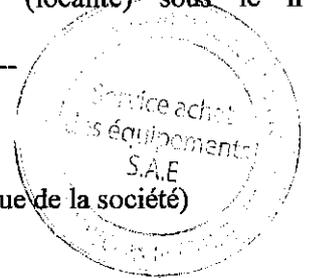
**B - Partie réservée au concurrent**

**a) Pour les personnes physiques**

Je (1), soussigné : ..... (prénom, nom et qualité) agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte, adresse du domicile élu ..... affilié à la CNSS sous le ..... (2) inscrit au registre du commerce de..... (localité) sous le n° ..... (2) n° de patente..... (2) :

**b) Pour les personnes morales**

Je (1), soussigné ..... (prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise) agissant au nom et pour le compte de..... (raison sociale et forme juridique de la société) au capital de:..... adresse du siège social de la société..... adresse du domicile élu..... affiliée à la CNSS sous le n°.....(2) et (3) inscrite au registre du commerce..... (localité) sous le n°..... (2) et (3) n° de patente.....(2) et (3) n° d'identification fiscale..... n° de l'Identifiant commun de l'Entreprise.....(2) et (3)



En vertu des pouvoirs qui me sont conférés :

après avoir pris connaissance du dossier d'appel d'offres, concernant les prestations précisées en objet de la partie A ci-dessus ;

après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et les difficultés que comportent ces prestations :

1) remets, revêtu (s) de ma signature un bordereau de prix - détail estimatif établi (s) conformément aux modèles figurant au dossier d'appel d'offres ;

cu

W2



2) m'engage à exécuter lesdites prestations conformément au cahier des prescriptions spéciales et moyennant les prix que j'ai établis moi-même, lesquels font ressortir :

- Montant total hors T.V.A.:.....(en lettres et en chiffres)
- Taux de la TVA.....(en pourcentage)
- Montant de la T.V.A.:.....(en lettres et en chiffres)
- Montant total T.V.A. comprise :.....(en lettres et en chiffres)

L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte ..... (à la Trésorerie Générale, bancaire, ou postal) (4) ouvert à mon nom (ou au nom de la société) à.....(localité), sous relevé d'identification bancaire (RIB) numéro.....

Fait à.....le.....

(Signature et cachet du concurrent)

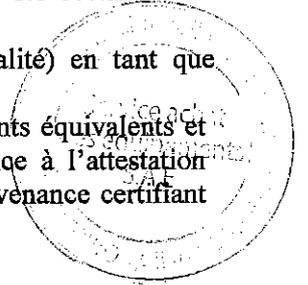
(1) lorsqu'il s'agit d'un groupement, ses membres doivent :

- mettre : «Nous, soussignés..... nous obligeons conjointement/ou solidairement (choisir la mention adéquate et ajouter au reste de l'acte d'engagement les rectifications grammaticales correspondantes) ;
- ajouter l'alinéa suivant : « désignons..... (prénoms, noms et qualité) en tant que mandataire du groupement ».

(2) Pour les concurrents non installés au Maroc, préciser la référence des documents équivalents et lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leurs pays d'origine, la référence à l'attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits.

(3) ces mentions ne concernent que les personnes assujetties à cette obligation.

(4) supprimer les mentions inutiles





MODELE DE DECLARATION SUR L'HONNEUR

\*\*\*\*\*

DECLARATION SUR L'HONNEUR (\*)

- Mode de passation : Appel d'offres ouvert N°....., sur offres des prix.

**Objet du marché : Acquisition, installation et mise en service de petit matériel et outillage pour le secteur santé destinés aux Cités des métiers et des compétences d'AGADIR, NADOR et LAAYOUNE ; répartie en lots suivants :**

Lot n° .... : .....

**A - Pour les personnes physiques**

Je, soussigné : ..... (Prénom, nom et qualité)  
agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,  
adresse du domicile élu : .....

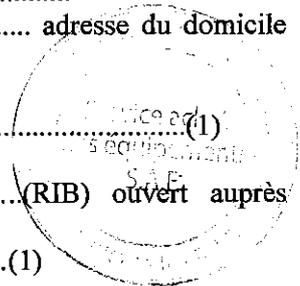
affilié à la CNSS sous le n° : ..... (1)  
inscrit au registre du commerce de.....(localité) sous le n° ..... (1)  
n° de patente..... (1)  
n° du compte courant postal, bancaire ou à la TGR.....(RIB) ouvert auprès  
de.....

**B - Pour les personnes morales**

Je, soussigné ..... (prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise)  
agissant au nom et pour le compte de..... (raison sociale et forme juridique de la  
société) au capital de:.....  
adresse du siège social de la société..... adresse du domicile  
élu.....

affiliée à la CNSS sous le n°.....(1)  
inscrite au registre du commerce..... (localité) sous le n°.....(1)  
n° de patente.....(1)  
n° du compte courant postal, bancaire ou à la TGR.....(RIB) ouvert auprès  
de.....

n° de l'identifiant Commun de l'Entreprise : .....(1)



**- Déclare sur l'honneur :**

- 1- m'engager à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlant de mon activité professionnelle ;
- 2- que je remplie les conditions prévues à l'article 24 du Règlement des Marchés, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014), et fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPPT) ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle ;
- 3- Etant en redressement judiciaire j'atteste que je suis autorisé par l'autorité judiciaire compétente à poursuivre l'exercice de mon activité (2) ;
- 4- m'engager, si j'envisage de recourir à la sous-traitance :
  - à m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues par l'article



24 du Règlement des Marchés de l'OFPPT ;

- que celle-ci ne peut dépasser 50% du montant du marché, ni porter sur les prestations constituant le lot ou le corps d'état principal prévues dans le cahier des prescriptions spéciales, ni sur celles que le maitres d'ouvrage a prévues dans ledit cahier ;
- à confier les prestations à sous-traiter à des PME installées aux Maroc ; (3)

5- m'engager à ne pas recourir par moi-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption de personnes qui interviennent à quelque titre que ce soit dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché ;

6- m'engager à ne pas faire par moi-même ou par personne interposées, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusions du présent marché.

7- atteste que je remplis les conditions prévues par l'article 1er du dahir n° 1-02-188 du 12 JOUMADA I 1423 (23 juillet 2002) portant promulgation de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprises (4).

8- atteste que je ne suis pas en situation de conflit d'intérêt tel que prévu à l'article 151 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.

9- je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon dossier de candidature.

10- je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues par l'article 142 du Règlement des Marchés de l'OFPPT, relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait à.....le.....

Signature et cachet du concurrent

**(1)** Pour les concurrents non installés au Maroc, préciser la référence des documents équivalents et lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leurs pays d'origine, la référence à l'attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits.

**(2)** à supprimer le cas échéant.

**(3)** Lorsque le CPS le prévoit.

**(4)** à prévoir en cas d'application de l'article 139 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.

**(\*)** en cas de groupement, chacun des membres doit présenter sa propre déclaration sur l'honneur.





مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

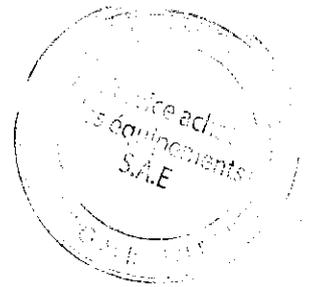
Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

OFPPPT/DAL/DAL/SAE

Dossier d'Appel d'Offres

AO N° /2021

**CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES  
(C. P. S.)**





**CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPÉCIALES**

Marché n° ..... / 2021.

Passé en application de l'alinéa 2, paragraphe 1 de l'article 16 et paragraphe 1 de l'article 17 et alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17, du règlement des marchés, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014), relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).

Entre les soussignés :

d'une part : .....

L'OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL (O.F.P.P.T.), représenté par son Directeur Général,

Et,

D'autre part : .....

La société : .....

- Titulaire du compte ..... (à la Trésorerie Générale, bancaire, ou postal) ouvert à mon nom (ou au nom de la société) à .....(localité), sous relevé d'identification bancaire (RIB) numéro.....

- Adresse du siège social de la société : .....

- Adresse du domicile élu : .....

- Affiliée à la CNSS sous le n° : .....

- Inscrite au registre de commerce de ..... (localité) sous le n° : .....

- Patente n° : .....

- N° d'identification fiscale

- n° de l'identifiant Commun de l'Entreprise : .....

- Représentée par :

Monsieur .....

Agissant au nom et pour le compte de ladite société en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés,





**CHAPITRE I : CLAUSES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES :**

**ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ**

Le présent marché a pour objet : **Acquisition, installation et mise en service de petit matériel et outillage pour le secteur santé destinés aux Cités des métiers et des compétences d'AGADIR, NADOR et LAAYOUNE ; répartie en lots suivants :**

**Lot N°1 : Petit matériel et outillage médical**

- **Lot N°2 : Petit matériel et outillage de laboratoire d'analyses médicales**
- **Lot N°3 : Appareils de mesure électrique**

**ARTICLE 2 : DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU MARCHÉ**

Les documents contractuels sont par ordre de priorité :

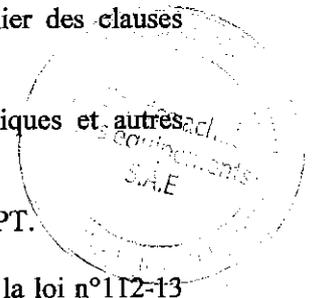
- 1- L'acte d'engagement,
- 2- Le présent cahier des prescriptions spéciales,
- 3- Le bordereau des prix - détail estimatif,
- 4- L'offre technique du titulaire,
- 5- Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux (CCAGT), approuvé par le Décret n° 2-14-394 du 06 Chaabane 1437 (13 mai 2016).

En cas de discordance ou de contradiction entre les documents constitutifs du marché, autres que celles se rapportant à l'offre financière tel que décrit dans le règlement relatif aux marchés publics de l'office de l'OFPPT, ceux-ci prévalent dans l'ordre où ils sont énumérés ci-dessus.

**ARTICLE 3 : AUTRES TEXTES APPLICABLES**

Le titulaire du marché est soumis aux dispositions notamment des textes suivants :

- Le règlement des marchés, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014), relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).
- Le Décret n° 2-14-394 du 06 Chaabane 1437 (13 mai 2016) approuvant Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux.
- La loi n°69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes (B.O. n°5170 du 18/12/2003).
- L'arrêté 2-3663 du 13 /07/2005 portant organisation financière et comptable de l'OFPPT.
- Le dahir n° 1-15-05 du 29 rabii II 1436 (19 février 2015) portant promulgation de la loi n°112-13 relative au nantissement des marchés publics.
- Les textes officiels réglementant la main d'œuvre et les salaires.
- Le dahir n°1.85.347 du 20/12/1985 relatif à l'institution générale de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).



200

H0



- La décision du Ministre des Finances et de la Privatisation - DEPP n° 2-0610 du 26 Février 2008 fixant le visa préalable du contrôleur d'Etat de l'OFPPPT pour les marchés de fournitures et de prestation de service dont le montant est supérieur à 1 000 000,00 DHS.

Ainsi que tous les textes réglementaires ayant trait aux marchés publics rendus applicables à la date limite de réception des offres.

#### **ARTICLE N°4 : CARACTERE DES PRIX**

Les prix des équipements objet du présent marché sont fermes et non révisables.

Toutefois, si le taux de la taxe sur la valeur ajoutée est modifié postérieurement à la date limite de remise des offres, le maître d'ouvrage répercute cette modification sur le prix de règlement.

#### **ARTICLE N°5 : NATURE DES PRIX**

Le présent marché est à prix unitaires.

Les sommes dues au titulaire du marché sont calculées par application des prix unitaires portés au bordereau des prix-détail estimatif, joint au présent cahier des prescriptions spéciales, aux quantités réellement exécutées conformément au marché.

Les prix du marché sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de la livraison des fournitures y compris tous les droits, impôts, taxes, frais généraux, faux frais et assurer au titulaire une marge pour bénéfices et risques et d'une façon générale toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe de la livraison des fournitures.

#### **ARTICLE N°6 : DROITS DE TIMBRES**

Le titulaire acquitte les droits de timbre dus au titre du marché conformément à la législation en vigueur.

#### **ARTICLE N°7 : DELAI D'EXECUTION ET PENALITES DE RETARD**

##### **Délai d'exécution :**

Le délai contractuel pour l'exécution des prestations objet du présent marché est **de 3 (Trois) mois**. Il commence à courir à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant le commencement des prestations objet du présent marché. Ce délai s'applique à l'achèvement de la livraison de la totalité des fournitures incombant au titulaire

Le délai que se réserve l'OFPPPT pour la vérification de la conformité technique, n'est pas inclus dans le délai contractuel susmentionné.

##### **Pénalités de retard :**

A défaut par le titulaire d'avoir terminé les prestations objet du marché dans le délai contractuel, il lui sera appliqué, sans mise en demeure préalable, une pénalité d'un pour mille (1/1000) du montant initial, éventuellement majoré par les montants correspondants aux travaux supplémentaires et à l'augmentation dans la masse et ce, par jour calendaire.



20

H2



Le montant global des pénalités au titre des retards est plafonné à huit pour cent (8) % du montant initial du marché augmenté le cas échéant du montant des avenants.

Quand le montant des pénalités atteint ce plafond, l'autorité compétente se réserve le droit de résilier le marché dans les conditions prévues par l'article 79 du CCAGT.

#### **ARTICLE N°8 : CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE ET DEFINITIF**

Le cautionnement provisoire qui reste affecté à la garantie des engagements contractuels du titulaire du marché dans les cas prévus par l'article 18 § 1 du CCAGT est :

- LOT N°1 : Trente-deux mille Dirhams (32 000.00 DH)
- LOT N°2 : Vingt mille Dirhams (20 000.00 DH)
- LOT N°3 : Quatre mille cinq cents Dirhams (4 500.00 DH)

Le cautionnement provisoire reste acquis au maître d'ouvrage notamment dans les cas cités à l'article 18 du CCAGT.

Le montant du cautionnement définitif est fixé à trois pour cent (3%) du montant du marché arrondi au dirham supérieur.

Le cautionnement définitif doit être constitué dans les vingt (20) jours qui suivent la notification de l'approbation du marché.

**N.B :** Les cautions personnelles et solidaires doivent être choisies parmi les établissements marocains agrés à cet effet conformément à la législation en vigueur.

#### **ARTICLE N°9 : LIVRAISON DES EQUIPEMENTS AU SITE BENEFICIAIRE**

- Les équipements seront livrés aux sites bénéficiaires indiqués dans le tableau de répartition, **Toutefois pour des raisons exceptionnelles dûment justifiées et à la demande de l'OFFPPT, la liste des sites bénéficiaires et la répartition peut être modifiée sans impacts sur les prix ou autres conditions du marché.**

Avant de commencer les livraisons, le titulaire doit transmettre à l'OFFPPT un planning prévisionnel de livraison

Les opérations de transport, de chargement, de déchargement, de déballage et d'emballage sont à la charge exclusive du titulaire et sont effectuées sous sa responsabilité.

Le responsable du centre bénéficiaire signe les bons de livraison des articles livrés en précisant les dates de livraison.

#### **ARTICLE N°10 : MODALITES DE VERIFICATION DE CONFORMITE TECHNIQUE**

Sur la base du programme des livraisons, l'OFFPPT organise les opérations de vérification de conformité technique du matériel livré dans les sites bénéficiaires suivant un planning communiqué au titulaire.

20

113



Le retard enregistré dans l'opération de vérification de conformité technique et de réception, après livraison du matériel, sera à la charge de l'O.F.P.P.T et le délai d'exécution du marché sera prorogé en conséquence.

Le titulaire interviendra pour l'installation des différents équipements dans un délai de 7 jours qui commencera à courir à partir du lendemain de la saisie du titulaire par l'OFPPPT l'informant du dépôt des équipements en question dans les locaux de ce dernier ;

Le titulaire procédera à l'ouverture des caisses, l'installation et la mise en marches des équipements. La matière d'œuvre nécessaire aux différents essais est à sa charge.

Les équipements jugés non-conformes sont récupérés par le titulaire dans un délai maximum de 30 jours qui commencera à courir à partir du lendemain de la notification au fournisseur par l'OFPPPT des équipements concernés. Passé ce délai l'OFPPPT n'est plus responsable des équipements en question.

Le titulaire mettra à la disposition du(es) représentant(s) de l'OFPPPT la documentation technique, en langue française, nécessaire à la vérification de la conformité technique des équipement(s).

Les opérations de déballage et d'emballage sont à la charge exclusive du titulaire et sont effectuées sous sa responsabilité.

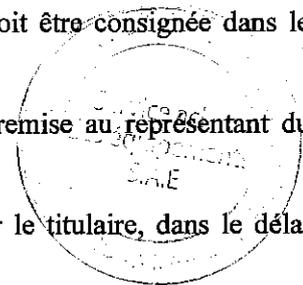
L'O.F.P.P.T. procédera à la vérification de la conformité technique de l'équipement avec les spécifications du marché et avenant(s) (marque, référence, origine, dimensions, capacités, puissance, alimentation électrique,...) dans les sites bénéficiaires, à la date prévue, en présence d'un représentant qualifié du titulaire devant être habilité à répondre aux remarques de la commission désignée par l'OFPPPT.

La vérification de la conformité technique des articles livrés est sanctionnée par l'établissement d'un procès-verbal qui doit être signé par le(s) représentant(s) de l'O.F.P.P.T. et du titulaire ayant participé à l'opération de vérification.

Toute divergence par rapport au marché et le cas échéant ses avenants doit être consignée dans le procès-verbal de vérification de conformité technique.

Une copie du procès-verbal de vérification de conformité technique est remise au représentant du titulaire séance tenante.

Tout équipement jugé non conforme par l'OFPPPT doit être remplacé, par le titulaire, dans le délai contractuel .



#### **ARTICLE N°11 : MODALITES DE RECEPTION DES EQUIPEMENTS**

L'OFPPPT procédera à la réception dans le site bénéficiaire :

- Du matériel sur la base du procès-verbal de vérification de conformité technique
- Des quantités livrées par rapport à celles du marché ou avenant,
- De la mise en marche du matériel si nécessaire.



La réception n'est prononcée qu'une fois l'équipement, vérifié conforme, satisfait aux essais exigés

**Les articles réceptionnés sont enregistrés dans le livre journal et éventuellement dans le livre d'inventaire. Les numéros du livre journal et d'inventaire sont portés sur le PV de réception.**

**ARTICLE N°12 : Formation**

Le présent marché ne prévoit pas de formation.

**ARTICLE N°13 : Réceptions provisoire et définitive**

**1- Réception provisoire**

La réception provisoire du marché n'est prononcée que lorsque tous les équipements sont livrés, vérifiés conformes et une fois tous les essais ont été déclarés satisfaisants par le(s) représentant(s) de l'OFPPT.

La réception provisoire du marché correspondra à la dernière date de réception.

**2- Réception définitive**

Le titulaire demandera à l'OFPPT d'organiser la réception définitive vingt jours au plus tard avant l'expiration du délai de garantie.

Un planning de réception définitive sera communiqué par l'OFPPT au titulaire en lui précisant les lieux et les dates de réceptions définitives.

Le titulaire prendra les dispositions nécessaires pour se faire représenter à ces opérations qui seront sanctionnées par un procès-verbal de réception définitive locale.

Si au moment de la réception définitive, il est reconnu que certaines réserves concernant la réparation ou le remplacement de l'équipement défectueux ayant fait l'objet d'une notification, le titulaire disposera d'un délai de un (1) mois maximum pour réparer ou remplacer l'équipement déclaré défectueux.

Le délai de garantie des équipements concernés qui leur est directement lié est prolongé jusqu'à ce que ces réserves soient levées par le titulaire. A défaut, l'O.F.P.P.T. peut effectuer les réparations ou remplacements aux frais du titulaire de marché ou prendre d'autres mesures correctives.

**ARTICLE N°14 : MODE DE REGLEMENT**

Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par application des prix unitaires définis et établis pour chaque item par le titulaire aux quantités réellement exécutées et réceptionnées, conformément aux descriptions figurant au bordereau des prix-détail estimatif et aux conditions particulières du marché.

70

HO



**ARTICLE N°15 : MODALITES DE PAIEMENT**

Le titulaire adressera à l'Office les factures en cinq exemplaires avec les bons de livraisons des articles réceptionnés conformes.

Les sommes dues au titulaire seront réglées à son compte dont le numéro est précisé dans le marché.

Tout changement du numéro de compte doit faire l'objet d'un avenant.

**ARTICLE N°16 : UTILISATION DES DOCUMENTS CONTRACTUELS ET DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS.**

Le titulaire, sauf consentement préalable donné par écrit par l'O.F.P.P.T., ne communiquera le marché, ni aucune de ses clauses, ni aucune des spécifications, des plans, dessins, tracés, échantillons ou information fournis par l'O.F.P.P.T. ou en son nom et au sujet du marché à aucune personne autre qu'une personne employée par le titulaire à l'exécution du marché. Les informations transmises à une telle personne le seront confidentiellement et seront limitées à ce qui est nécessaire à la dite exécution.

Le titulaire, sauf consentement préalable donné par écrit par l'O.F.P.P.T, n'utilisera aucun des documents et aucune des informations énumérés dans le paragraphe précédent, si ce n'est pour l'exécution du marché.

Tout document, autre que le marché lui-même, énuméré dans le 1er paragraphe demeurera la propriété de l'O.F.P.P.T. et tous ses exemplaires seront renvoyés à l'O.F.P.P.T. sur sa demande, une fois les obligations contractuelles du titulaire exécutées.

**ARTICLE N°17 : BREVETS**

Le titulaire garantira l'O.F.P.P.T, contre toute réclamation des tiers touchant à la contrefaçon ou à l'exploitation non autorisée d'un brevet, d'une marque commerciale ou des droits de création industrielle résultant de l'emploi des équipement ou d'un de leurs éléments au MAROC.

**ARTICLE N°18 : SOUS-TRAITANCE**

Toute sous-traitance éventuelle au titre de ce marché se fera dans les conditions de l'article n°141 du règlement des marchés de l'OFPPPT.

**ARTICLE N°19 : DOMICILE DU TITULAIRE**

Le titulaire du marché est tenu d'élire domicile au Maroc qu'il doit indiquer dans l'acte d'engagement ou le faire connaître au maître d'ouvrage dans le délai de quinze (15) jours à partir de la notification, qui lui est faite, de l'approbation de son marché.

Faute par lui d'avoir satisfait à cette obligation, toutes les notifications qui se rapportent au marché sont valables lorsqu'elles ont été faites au siège de l'entreprise dont l'adresse est indiquée dans le cahier des prescriptions spéciales.

En cas de changement de domicile, le titulaire est tenu d'en aviser le maître d'ouvrage, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les quinze (15) jours suivant la date d'intervention de ce changement.

eu

HO



**ARTICLE N°20 : VALIDITE DU MARCHÉ**

Le marché ne sera valable, définitif et exécutoire qu'après sa signature par l'autorité compétente de l'Office ou par son délégué dûment désigné et son visa par le Contrôleur d'Etat, lorsque ledit visa est requis.

**ARTICLE N°21 : DELAI DE NOTIFICATION DE L'APPROBATION DU MARCHÉ.**

L'approbation du marché doit être notifiée à l'attributaire dans un délai maximum de soixante-quinze (75) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Les conditions de prorogation de ce délai sont fixées par les dispositions de l'article 136 du règlement des marchés de l'OFPPPT.

**ARTICLE N°22 : GARANTIE**

Le titulaire garantit que tout l'équipement livré en exécution du marché est neuf, n'a jamais été utilisé, est du modèle le plus récent en service et inclue toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériau sauf si le marché en a disposé autrement.

Le titulaire garantit en outre que tout l'équipement livré en exécution du marché n'aura aucune défectuosité due à sa conception, aux matériaux utilisés ou à sa mise en œuvre (sauf dans le cas où la conception et/ou le matériau requis par les spécifications du marché), qui peut se révéler pendant l'utilisation normale de l'équipement livré, dans les conditions prévalant dans les établissements de formation Professionnelles de l'OFPPPT.

Pendant la période de garantie, les techniciens du fournisseur interviendront dans un délai de 15 jour partir du lendemain de la notification au fournisseur par l'OFPPPT des pannes des équipements concernés.

Les frais de récupération ou de remplacement des équipements défectueux sont à la charge exclusive de ce dernier

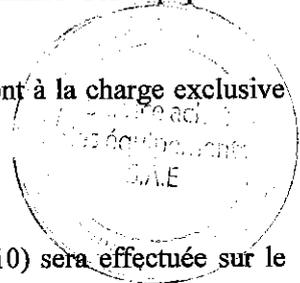
**ARTICLE N°23 : RETENUE DE GARANTIE**

Conformément à l'Article 64 du C.C.A.G-T, une retenue de un dixième (1/10) sera effectuée sur le montant des acomptes.

La retenue de garantie cessera de croître lorsqu'elle aura atteint sept pour cent (7 %) du montant initial du marché augmenté le cas échéant du montant des avenants.

Toutefois, cette retenue de garantie pourra être remplacée, à la demande du titulaire, par une caution personnelle et solidaire dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

**N.B :** pour le titulaire étranger, le cautionnement de la retenue de garantie doit être avalisé par une banque marocaine.



20

HD



**ARTICLE N°24 : DELAI DE GARANTIE**

Le délai de garantie est fixé à **Une année (01)** pour les prestations objet du marché. Il court à partir de la date de réception provisoire de ces équipements.

Le délai de garantie suscitée concerne tous les items mentionnés dans le bordereau des prix – détail estimatif, et est exigé du titulaire après la date du procès-verbal de réception provisoire.

**ARTICLE N°25 : RESTITUTION DES CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE ET DEFINITIF ET PAIEMENT DE LA RETENUE DE GARANTIE**

En application des dispositions de l'article 19 du CCAAGT, le cautionnement provisoire est restitué au titulaire du marché ou la caution qui le remplace est libérée après que le titulaire aura réalisé le cautionnement définitif.

Le cautionnement définitif est restitué, sauf les cas d'application de l'article 79 du CCAAGT, et le paiement de la retenue de garantie est effectué ou bien les cautions qui les remplacent à la suite d'une mainlevée donnée par l'OFFPPT dès la signature du procès-verbal de la réception définitive des équipements objet du marché.

**ARTICLE N°26 : ASSURANCE ET RESPONSABILITES**

En application des dispositions de l'article 25 du CCAAGT, le titulaire doit souscrire, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, les polices d'assurances qui doivent couvrir les risques inhérents à l'exécution du présent marché.

**ARTICLE N°27 : REGLEMENT DES CONTESTATIONS**

En cas de contestation entre l'administration et le titulaire, il sera fait recours à la procédure prévue par les articles 81, 82 et 84 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de Travaux (CCAAGT). Si cette procédure ne permet pas le règlement du litige, celui-ci sera soumis à la juridiction marocaine compétente statuant en matière administrative, conformément à l'article 83 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de Travaux (CCAAGT).

**ARTICLE N°28 : NANTISSEMENT**

En cas de nantissement du marché, le Maître d'ouvrage remet au titulaire du marché, sur sa demande et contre récépissé, une copie du marché portant la mention « exemplaire unique » dûment signée et indiquant que ladite copie est délivrée en unique exemplaire destiné à former titre pour le nantissement du marché public, conformément aux dispositions du dahir n° 1-15-05 du 29 rabii II 1436 (19 février 2015) portant promulgation de la loi n° 112-13 relative au nantissement des marchés publics, étant précisé que :

+ La liquidation des sommes dues par l'Office de la formation Professionnelle et de la Promotion du Travail en exécution du présent marché sera opérée par les soins du Directeur Général de l'O.F.P.P.T ou son délégué.

+ Le fonctionnaire chargé de fournir au titulaire du futur marché ainsi qu'à bénéficiaire des nantissemments ou subrogations les renseignements, qui ont été prévus à l'article 8 du dahir susvisé, est le Directeur Général de l'OFFPPT ou son délégué.

3

HD



+ Les paiements prévus au présent marché seront effectués par le Trésorier Payeur de l'OFPPT seul qualifié pour recevoir les significations des créanciers du titulaire du présent marché.  
Les frais de timbre et d'enregistrement de l'original du présent marché ainsi que de l'exemplaire unique sont à la charge du titulaire du marché.

### **ARTICLE 29 : RESILIATION DU MARCHE**

Le marché peut être résilié par l'OFPPT de plein droit dans tous les cas de figure prévus par les textes en vigueur (le Décret n° 2-14-394 du 06 Chaabane 1437 (13 mai 2016) - CCAGT et règlement des marchés de l'OFPPT approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014)).

### **ARTICLE 30 : MESURES CORRECTIVES**

Il sera fait application des mesures coercitives prévues la CCAG-T, notamment celle prévues par son chapitre VIII.

## **CHAPITRE II : CLAUSES ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES**

### **Lot N°1 : Petit matériel, outillage et consommable médical**

Item N°	Désignations et caractéristiques techniques
1	<p><b>Valise de maintenance pour service biomédical</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>9 clés mâles sphériques de 1,5 à 10mm</li><li>7 clés mâles Torx T10 à T40</li><li>1 couteau d'électricien</li><li>1 double-mètre ruban</li><li>46 douilles et accessoires</li><li>1 extracteur de CI</li><li>1 fer à souder</li><li>2 grip fils rouge et noir</li><li>1 kit de réparation antistatique</li><li>1 lampe stylo</li><li>6 limes de Genève</li><li>1 marteau rivoir</li><li>1 mètre ruban</li><li>1 miroir isolé</li><li>1 paire de ciseaux d'électricien</li><li>2 pick fils rouge et noir</li><li>1 pied à coulisse Colombus</li><li>1 pince 1/2 ronde</li><li>1 pince 1/2 ronde isolée 1000V</li><li>1 pince à sertir les cosses</li><li>1 pince circlips réversible</li><li>1 pince étou</li><li>1 pince plate</li></ul>



tu

178



Item N°	Désignations et caractéristiques techniques
	<p>1 pinceau 2 pinces brucelles droite et coudée 2 pinces coupantes diagonales 2 pinces multiprises 1 pompe à dessouder 1 réglet inox 1 rouleau de soudure 2 tournevis boule plat et cruciforme 3 tournevis Philips isolés 1000V PH0-1-2 3 tournevis Pozidriv isolés 1000V PZ 0-1-2 6 tournevis de syntonisation céramique 5 tournevis mécanique 6,5-8-10mm-PH3 etPH4 5 tournevis microélectronique 2-2,5-3-PH0-PH1 4 tournevis plats isolés 1000V 1 tresse à dessouder</p>
2	<p><b>Sac et valise d'urgence</b></p> <p>Mallette pour matériel médical -Bandes réfléchissantes nuit et jour -2 poches externes de taille moyenne -2 poches externes de grande capacité, avec des bandes élastiques -4 compartiments extractibles, avec la partie frontale transparente, différenciés selon le code de couleurs normalisé (bleu : système respiratoire, rouge : système circulatoire, vert : matériel chirurgical divers, jaune : matériel pédiatrique) -Ampoulier isotherme -Bandoulière, anses qui entourent le sac pour une meilleure résistance, bretelles de sac à dos dissimulées et banane-Matériaux : tissu</p>
3	<p><b>Lampe d'examen</b></p> <p>Lampe halogène -Puissance de 23000 lux à 50 cm min et température de couleur de 3000°K min -Bras flexible de longueur 65 cm min facile à orienter et pied télescopique (60 à 100 cm) lesté à roulettes, stable et maniable. -Quantité de lumière et surface éclairée à une distance de 50 cm : 23000 LUX min pour un diamètre éclairé de 10 cm min</p>
4	<p><b>Plateaux de soins :</b> Autoclavable inox différentes tailles</p>
5	<p><b>Cupule de soins</b> Autoclavable inox différentes tailles</p>
6	<p><b>Boite petite chirurgie</b> Autoclavable inox de 13 instruments</p>



Item N°	Désignations et caractéristiques techniques
7	<b>Pèse personne enfant / adulte</b> électronique
8	<b>Pèse personne bébé</b> électronique Beurer
9	<b>Toise pour taille</b> mètre ruban
10	<b>Glucomètre</b> Kit de contrôle de glycémie
11	<b>Stéthoscope</b> Professionnel classic
12	<b>Insufflateur manuel BAVU</b> En silicone Ambu réutilisable + assortiment masques différentes tailles
13	<b>Aspirateur de sécrétion</b> Pompe d'aspiration électrique En continu, avec régulateur de vide réglable indicateur de vide, une bouteille de 1000 ml incassable min , auto lavable à 121 ° C ± 20% , avec soupape de commande de flotteur de sécurité pour éviter le débordement Fabriqué dans le corps en matière plastique isolante électrique et thermique Capacité de la bouteille: 1000 ml ± 20% Tension d'alimentation: 220-230 V / 50-60 Hz Capacité de la bouteille: 1000 ml min
14	<b>Conteneurs pour aiguilles</b> en plastique
15	<b>Bassin de lit</b> en plastique blanc 38 cm
16	<b>Urinal hommes</b> en plastique blanc anti renversement
17	<b>Urinal femmes</b> en plastique blanc anti renversement
18	<b>Crachoir</b> en plastique autoclavable - couvercle - Diamètre 110 mm.
19	<b>Haricot</b> Autoclavable inox différentes tailles
20	<b>Béquilles modulables</b> médicales adultes
21	<b>Moyens de communication pédagogique (radiofréquence)</b> Bandes de fréquence en MHZ :380 à 430 • Classe de récepteur A et B • Langue :Arabe,français,anglais • Ecoute prioritaire
22	<b>Extincteur pédagogique</b> Poudre,CO2, Eau avec additif
23	<b>Ballon auto remplisseur avec valve unidirectionnelle</b> Adulte, enfant et bébé • En PVC • Avec filtre antibactérien



Item N°	Désignations et caractéristiques techniques
24	<b>Triangle de pré signalisation</b> Avec système de fixation sur le sol
25	<b>Lampe torche, gilet de haute visibilité, Projecteur</b>
26	<b>équipements de protection individuels</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Chaussures de sécurité</li><li>• Gants de sécurité pour débris</li><li>• blouses de protection</li></ul>
27	<b>SAC d'urgence avec pochettes en couleurs</b> 6 pochettes amovibles maintenues par velcro. Différentes couleurs et fenêtre transparente <ul style="list-style-type: none"><li>• Structure externe semi-rigide et rembourrée.</li><li>• 2 poches avant dont une avec élastiques de maintien.</li><li>• 1 pochette transparente pour identification du sac.</li><li>• 2 poches latérales avec bandes réfléchissantes.</li><li>• Double bandes réfléchissantes jaunes en face avant.</li><li>• 1 poignée et bretelles pour portage à dos</li><li>• Dimensions : 40 x 25 x 47 cm min</li><li>• Volume : 45 litres min</li></ul>
28	<b>Les kits de simulation des blessures multiples</b> fixable sur mannequin ou sur la peau <ul style="list-style-type: none"><li>• blessure avec hémorragie de la mâchoire</li><li>• plaie ouverte de l'abdomen</li><li>• blessure du thorax avec pneumothorax</li><li>• fracture ouverte du bras</li><li>• fracture ouverte de la cuisse</li><li>• fracture ouverte du tibia</li><li>• écorchure au front</li><li>• amputation ouverte</li><li>• blessure par balle</li></ul> livré avec accessoires
29	<b>Veste de Heimlich</b> Adulte et enfant
30	<b>Kit d'injection intramusculaire bras</b>  représente un bras droit qui reproduit de façon réaliste tous les points de palpation anatomiques importants. Il permet en outre de pratiquer l'exercice illustré le positionnement d'une injection intramusculaire correcte. La fine pièce électronique pour afficher résultat, La peau en silicone d'aspect naturel fournie avec le simulateur est solide Le simulateur est fourni avec 2 piles AA, un mode d'emploi détaillé, une peau de rechange, une seringue de 5 ml et une aiguille d'injection 21G/0,8.
31	<b>Kit d'injection intramusculaire cuisse</b> représente une cuisse droite qui reproduit de façon réaliste tous les points de palpation anatomiques importants. Il permet en outre de pratiquer l'exercice illustré le positionnement d'une injection



20

HD



Item N°	Désignations et caractéristiques techniques
	<p>intramusculaire correcte. La fine pièce électronique pour afficher résultat, La peau en silicone d'aspect naturel fournie avec le simulateur est solide Le simulateur est fourni avec 2 piles AA, un mode d'emploi détaillé, une peau de rechange, une seringue de 5 ml et une aiguille d'injection 21G/0,8.</p>
32	<p><b>Kit d'injection intramusculaire fessier</b> représente un fessier droit qui reproduit de façon réaliste tous les points de palpation anatomiques importants. Il permet en outre de pratiquer l'exercice illustré le positionnement d'une injection intramusculaire correcte. La fine pièce électronique pour afficher résultat, La peau en silicone d'aspect naturel fournie avec le simulateur est solide Le simulateur est fourni avec 2 piles AA, un mode d'emploi détaillé, une peau de rechange, une seringue de 5 ml et une aiguille d'injection 21G/0,8.</p>
33	<p><b>Kit de brulures</b> - Modèle : Adulte - Entraînement à la médecine intensive - Apprentissage des méthodes de soins de blessures graves - Blessures à différents degrés - Matériaux de revêtement de haute qualité - Véritable sensation de réalisme - Gamme d'entraînement complète - Haute adhérence - Sang artificiel fournis - Mannequin d'entraînement non inclus</p>
34	<p><b>Kit de colliers cervicaux (Adulte, Junior, Enfant)</b> Réutilisable • Compatible radio, scanner et IRM • Fixation auto-agrippante • Avec ouverture trachéale</p>
35	<p><b>Kit pour soin brulures</b> 4 compresses de 10 x 10 cm, • 1 compresse brulure de 20 x 20 cm • 1 flacon de gel brulure 125 ml • 5 sachets de 3,5 ml d'hydrogel brulure • 1 paire de gants nitrile stériles Taille L • 1 couverture de survie stérile • 1 paire de ciseaux jesco.</p>
36	<p><b>Kit membre sectionné</b> Mallette plastique rigide (vide) de couleur verte ou autre avec marquage. • 1 sac de transport iso thermique d'une dimension de 25 x 32 cm min composé de 2 compartiments latéraux pour les pochettes de froid et d'un compartiment central pour stocker le segment sectionné et/ou écrasé. • Pochettes de refroidissement immédiat, à réaction chimique déclenchée par pression, à usage unique. • Sachets de 2 compresses stériles 7,5 x 7,5 cm min</p>

23

42



Item N°	Désignations et caractéristiques techniques
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pansement absorbant américain 10 x 20 cm min permettant de stopper efficacement les saignements.</li><li>• Pansement compressif stérile de 12 cm x 1m min</li><li>• Champs stériles 75 x 75 cm min</li><li>• Paires de gants en latex non poudrés stérile T8/9</li></ul>
37	<p><b>Kit d'urgence</b> bandes crêpes 4 m x 7 cm min bandes extensibles 5 cm min , bandes extensibles 10 cm, 10 compresses stériles 20 x 20 cm min, 20 pansements assortis plastique, 10 serviettes désinfectantes, couvertures de survie, écharpes triangulaires, paires de gants, masques bouche-à-bouche, sparadrap, compressif coupure 7 cm min avec gants, tampon compressif 10 cm min avec gants, garrot tressé, 2 épingles de sûreté, paire de ciseaux pince à échardes, livret 1ers secours. Pour traitement : Coups, Coupures, Hémorragie, Traumatismes musculaires, Réanimation</p>
38	<p><b>Le Set de sondage urinaire stérile type Hartmann</b> 1 gel lubrifiant, 1 seringue de 20 ml, 1 ampoule de 20 ml d'eau, 5 compresses, 1 pince Kocher, 1 champ absorbant imperméable troué et 1 champ absorbant imperméable sans trou. Ce kit est l'idéal pour une couverture complète du soin (toilette antiseptique) permet une pose de sonde urinaire à domicile.</p>
39	<p><b>Kit de Sondage urinaire mixte</b> permet l'apprentissage du cathétérisme urinaire aussi bien chez la femme que chez l'homme grâce à ses modules féminin et masculin interchangeables. Ce dispositif sans latex possède un urètre souple et des sphincters résistants permettant une sensation très réaliste. peut être placé aussi bien verticalement qu'horizontalement. Un sac de liquide d'un litre fournit le flux de fluide pressurisé. Seringue fournie avec de l'huile de silicone pour simuler le gel anesthésique local. Manipulation correcte de l'anatomie masculine et féminine. unité de cathétérisme féminin</p>



Item N°	Désignations et caractéristiques techniques
	unité de cathétérisme masculin prépuces bouchons sus-pubien bouchon standard anti fongique 2 protections cathéter aseptique min kit de sphincters pour modèle masculin et féminin 2 cathéter de Foley min bac de récupération poche à fluide cruche
40	<b>Kit de plaies pour traumatisme</b> 8 types de plaies min 10 blessures min Dimensionné pour s'adapter à tous les simulateurs adultes Peau en Silicone spéciale Robuste et résistant
41	<b>Kit Garrot, pansement compressif et bandes</b> <b>Garrot</b> avec système de blocage double et vis de réglage de sécurité <b>Pansement compressif :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• bande élastique avec tampon stérile absorbant</li><li>• Comporte une barre de pression</li><li>• Barrette de fermeture</li><li>• Dimensions : 10cm min</li></ul> <b>Bandes</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Non adhérente à la plaie sans latex pour saignement et hémorragie</li><li>• Elasticité 60% à 200%</li><li>• Dim : 8 cm*4 m min</li></ul>
42	<b>Appareil aérosol</b> un aérosol à compresseur Il permet de transformer les médicaments prescrits pour les pathologies respiratoires en un nuage de particules extrêmement fines à inhaler. Ce nébuliseur convient à toutes les solutions d'inhalation généralement utilisées. utilise aussi un kit de nébulisation bénéficiant de la technologie V.V.T. (Virtual Valve Technology) pour s'adapter au rythme respiratoire de l'utilisateur. Taille des particules : environ 3,0 microns max avec une vitesse de nébulisation de 0,3 ml/minute min est livré avec : <ul style="list-style-type: none"><li>- une pochette de transport,</li><li>- un masque adulte,</li><li>- un masque enfant,</li><li>- un adaptateur pour masques enfant,</li><li>- les embouts buccal et nasal,</li><li>- tube à air,</li></ul>





Item N°	Désignations et caractéristiques techniques
	- filtre à air, - couvercle de filtre à air - adaptateur secteur.
43	<b>Système d'oxygénothérapie</b> à long terme, poste fixe, déambulation inférieure à 1heure par jour, Concentrateur d'oxygène à hauts débits jusqu'à 9l/mn Débit entre 5 et 9 l/mn ou en déambulation relié à un système de remplissage des bouteilles jusqu'à 5 l/mn. Marquage CE  Livré avec kit contenant des masques, canules de Guedal et raccordement
44	<b>Raccords</b> adapté aux masques et aux lunettes à oxygène et s'adapte directement sur le concentrateur d'oxygène
45	<b>lunette et masque oxygène</b> PVC sans latex
46	<b>masque à haute concentration</b> Avec sac réservoir
47	<b>masque à nébulisation</b> Masque en PVC avec fermeture nasale métallique
48	<b>masque venturi</b> anneau de verrouillage sécurise les réglages de débit. • Codage couleur faible et moyenne concentration
49	<b>Bouteilles d'oxygène</b> • Bouteille portable 100L avec chariot Bouteille portable 2L
50	<b>Manodétendeur</b> Débitmètre à bille de 1 L à 15 L/min • Flacon Humidificateur capacité : 200 ml • connexion à la bouteille par système à Ecou

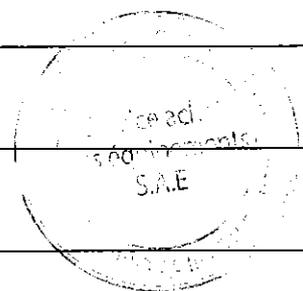
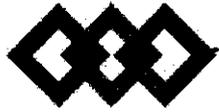


Tableau de répartition :

Item	Désignations et caractéristiques techniques	CMC AGADIR	CMC NADOR	CMC LAAYOUNE	TOTAL
1	Valise de maintenance pour service biomédical	8	0	8	16
2	Sac et valise d'urgence	2	2	2	6
3	Lampe d'examen	4	4	4	12
4	Plateaux de soins	12	12	12	36
5	cupule de soins	15	15	15	45



Items	Désignations et caractéristiques techniques	CMC AGADIR	CMC NADOR	CMC LAAYOUNE	TOTAL
6	Boite petite chirurgie	6	6	6	18
7	Pèse personne enfant / adulte	2	2	2	6
8	Pèse personne bébé	4	4	4	12
9	Toise pour taille	4	4	4	12
10	Glucomètre	4	4	4	12
11	Stéthoscope	6	6	6	18
12	Insufflateur manuel BAVU	4	4	4	12
13	Aspirateur de sécrétion	4	4	4	12
14	Conteneurs pour aiguilles	20	20	20	60
15	Bassin de lit	8	8	8	24
16	Urinal hommes	8	8	8	24
17	Urinal femmes	8	8	8	24
18	Crachoir	8	8	8	24
19	Haricot	12	12	12	36
20	Béquilles modulables	4	4	4	12
21	Moyens de communication pédagogique (radiofréquence)	1	1	1	3
22	Extincteur pédagogique	3	3	3	9
23	Ballon auto remplisseur avec valve unidirectionnelle	4	4	4	12
24	Triangle de pré signalisation	2	2	2	6
25	Lampe torche, gilet de haute visibilité, Projecteur	2	2	2	6
26	Divers équipements de protection individuels	24	24	24	72
27	SAC d'urgence avec pochettes en couleurs	3	3	3	9
28	Les kits de simulation	2	2	2	6
29	Veste de Heimlich	4	4	4	12
30	Kit d'injection intramusculaire bras	4	4	4	12

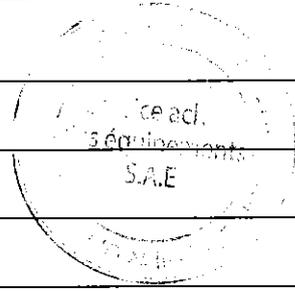


Items	Désignations et caractéristiques techniques	CMC AGADIR	CMC NADOR	CMC LAAYOUNE	TOTAL
31	Kit d'injection intramusculaire cuisse	4	4	4	12
32	Kit d'injection intramusculaire fessier	4	4	4	12
33	Kit de brulures	5	5	5	15
34	Kit de colliers cervicaux (Adulte, Junior, Enfant)	3	3	3	9
35	Kit pour soin brulures	5	5	5	15
36	Kit membre sectionné	1	1	1	3
37	Kit d'urgence	12	12	12	36
38	Le Set de sondage urinaire stérile type Hartmann	10	10	10	30
39	Kit de Sondage urinaire mixte	1	1	1	3
40	Kit de plaies pour traumatisme	3	3	3	9
41	Kit Garrot, pansement compressif et bandes	30	30	30	90
42	Appareil aérosol	4	4	4	12
43	Système d'oxygénothérapie	3	3	3	9
44	Raccord	5	5	5	15
45	lunette et masque oxygène	5	5	5	15
46	masque à haute concentration	5	5	5	15
47	masque à nébulisation	5	5	5	15
48	masque venturi	5	5	5	15
49	Bouteilles d'oxygène	2	2	2	6
50	Manodétendeur	2	2	2	6



Lot N°2 : petit matériel et outillage de laboratoire d'analyses médicales

Item N°	Désignations et caractéristiques techniques
1	Pipettes graduées 1ml 1ml/0,01
2	Pipettes graduées 2ml 2ml
3	Pipettes graduées 5ml 5ml
4	Pipettes graduées 10ml 10ml
5	Pipettes graduées 20ml 20ml
6	Porte pipettes circulaire en PP blanc pour 94 pipettes
7	Pipettes graduées 50ml verre avec bec 50ml
8	Pipettes graduées 100ml verre avec bec 100ml
9	Pipettes jaugées 2ml 2 traits verre, classe AS, avec boule de sécurité - gamme économique 2ml
10	Pipettes jaugées 1ml 3 traits verre, classe AS, avec boule de sécurité - gamme économique 1ml
11	Pipettes jaugées 5ml 2 traits verre, classe AS, avec boule de sécurité - gamme économique 5ml
12	Pipettes jaugées 10ml 2 traits verre, classe AS, avec boule de sécurité - gamme économique 10ml
13	Pipettes jaugées 20ml 2 traits verre, classe AS, avec boule de sécurité - gamme économique 20ml
14	Verres à pieds gradués 60ml verre sodocalcique 60ml
15	Verres à pieds gradués 125 ml verre sodocalcique 125ml
16	Cristallisoirs 1L verre borosilicaté avec bec verseur avec bec de 1 litre
17	Cristallisoirs 500ml verre borosilicaté avec bec verseur avec bec de 500 ml
18	Cristallisoirs 100ml verre borosilicaté avec bec verseur avec bec de 100 ml
19	Minuteur Minuteur analogique de 60mn avec base anti dérapante 72,5 X 29,5mm
20	Erlenmeyers 250 ml verre borosilicaté coniques et gradués 250ml
21	Erlenmeyers 500 ml verre borosilicaté coniques et gradués 500ml
22	Erlenmeyers 50ml

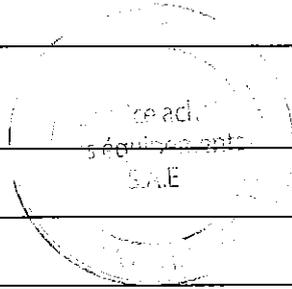


cu

HI

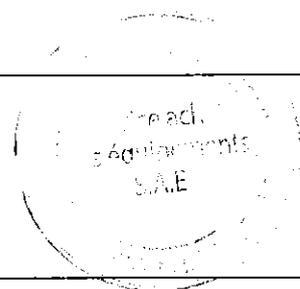


Item N°	Désignations et caractéristiques techniques
	verre borosilicaté coniques et gradués 50ml
23	<b>Erlenmeyers 100ml</b> verre borosilicaté coniques et gradués 100ml
24	<b>Fioles jaugées 50ml</b> en verre de classe A, 50 ml
25	<b>Fioles jaugées 110ml</b> 100-110ml
26	<b>Fioles jaugées 100ml</b> 100 ml à fonds plat
27	<b>Fioles jaugées 50ml</b> 50 ml a fonds plat
28	<b>Fioles jaugées 250ml</b> 250ml à fonds plat
29	<b>Ballons à fond plats 1L</b> 1L
30	<b>Ballons à fond plats 2L</b> 2L
31	<b>Eprouvettes 10ml</b> verre borosilicaté forme haute 10ml
32	<b>Eprouvettes 100ml</b> 100ml
33	<b>Eprouvettes 500ml</b> 500ml
34	<b>Eprouvettes 1L</b> 1L
35	<b>Pissettes</b> 500ml à bec fixe polypropylène
36	<b>Portoir pour micropipettes</b> incliné, en bois
37	<b>Portoirs pour tubes de VS</b> pour tubes VS type westergreen en verre 48 postes en inox
38	<b>Tubes VS</b> Tubes westergreen en verre clair pour VS
39	<b>Portoirs PVC pour tube à hémolyse</b> Ø 13 mm - 6 tubes
40	<b>Tubes à hémolyse BTE 1000</b> Tubes à hémolyse en plastique 13 *75 ml BTE 1000
41	<b>Tubes à hémolyse BTE 500</b> Tubes à hémolyse en verre 13 *75 ml BTE 500
42	<b>Burettes au 1/10ème 25ml</b> au 1/10ème 25ml Burette démontable, précision, Classes AS, avec pointe PP avec support
43	<b>Burettes 1/100ème de 2ml</b> Micro burettes graduée au 1/100ème de 2ml avec support





Item N°	Désignations et caractéristiques techniques
44	<b>Burettes 1/10ème de 2ml</b> Microburettes graduée au 1/10ème de 2ml avec support
45	<b> Tubes à essai 16x160mm</b> avec ou sans rebord Verre borosilicaté 16x160 mm boîte 200
46	<b> Tube à essai</b> avec ou sans rebord Verre borosilicaté 16x160 mm avec bouchon à visser. Boite 200
47	<b>Entonnoirs à analyse</b> en verre, tige courte de 100ml
48	<b>Entonnoirs</b> en verre 250ml
49	<b>Support pour entonnoir</b> Ø 40 à 160 mm. En PP blanc. Réglable en hauteur sans palier. Avec 2 réducteurs pour entonnoir. Livré avec socle entier
50	<b>Verres de montre</b> en verre sodocalcique 100 mm
51	<b>Trépieds</b> Pour bec benzène
52	<b>Toile métallique avec centre diffuseur en céramique,</b> 120 x 120 mm Sans amiante avec centre diffuseur céramique.
53	<b>Bec Bunsen de sécurité</b> pour propane butane
54	<b>Thermomètres en verre</b> Thermomètre en verre Ø 6/7 mm à immersion partielle (76 mm) remplis avec un liquide bleu organique. Excellente lisibilité. Non toxique.
55	<b>Pipettes pasteur</b> Non stériles en verre Bte de 100
56	<b>Pipettes de Potain</b> Pipettes de Potain-Malassez pour globules rouges
57	<b>Pipette Thoma</b> Pipette à dilution Thoma pour globules blancs
58	<b>Becher 50 ml</b> 50 ml

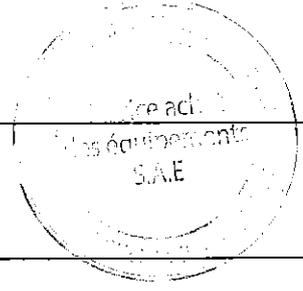


20

Handwritten signature or mark.



Item N°	Désignations et caractéristiques techniques
59	<b>Becher 100ml</b> 100ml
60	<b>Micropipette monocanal 10-200micron</b> micropipette monocanal réglable 10-200micron - Calibré conformément à la norme ISO 8655 Affichage numérique qui montre clairement le niveau du volume
61	<b>Micropipette monocanal 100-1000micron</b> micropipette monocanal réglable 100-1000micron Affichage numérique qui montre clairement le niveau du volume - Calibré conformément à la norme ISO 8655
62	<b>Micropipette monocanal 1000 micron</b> micropipette monocanal fixe 1000 micron - Calibré conformément à la norme ISO 8655 Affichage numérique qui montre clairement le niveau du volume
63	<b>Micropipette monocanal 200 micron</b> micropipette monocanal fixe 200 micron - Calibré conformément à la norme ISO 8655 Affichage numérique qui montre clairement le niveau du volume
64	<b>Micropipette monocanal 500 micron</b> micropipette monocanal fixe 500 micron - Calibré conformément à la norme ISO 8655 Affichage numérique qui montre clairement le niveau du volume
65	<b>Micropipette monocanal 100 micron</b> micropipette monocanal fixe 100 micron - Calibré conformément à la norme ISO 8655 Affichage numérique qui montre clairement le niveau du volume
66	<b>Cellule de comptage THOMA</b> Cellule de comptage THOMA
67	<b>Cellule de comptage Nageotte</b> Cellule de comptage Nageotte
68	<b>Cellule de comptage Malassez</b> Cellule de comptage Malassez
69	<b>Barreaux aimantés</b> Barreaux aimantés cylindriques de différentes tailles
70	<b>Lampe porte objet</b> rectangulaire boîte 50
71	<b>Lamelle</b> 22 * 22. boîte de 1000
72	<b>Jarre d'anaérobies</b> volume 2,5 litre pour 12 boîtes diam 90 mm avec support adapté
73	<b>Micropipette</b> micropipette réglable 5-100micron
74	<b>Spatule analyse</b> Une extrémité en forme de cuillère et une extrémité plate rectangulaire
75	<b>Bidon 10 L</b> En plastique avec robinet et couvercle capacité 10L
76	<b>Bidon 20 L</b> En plastique avec robinet et couvercle capacité 20L



24

HE



Item N°	Désignations et caractéristiques techniques
77	<b>Pinces de laboratoire à bords polis en bois</b> à bords polis en bois
78	<b>Pinces de laboratoire à bords polis et aplatis</b> à bords polis et aplatis autoclavables
79	<b> Tubes à hématoците</b> boîtes de 100
80	<b>Pate de scellement</b> pour tubes à hématoците
81	<b>Microplaque de titration en U</b> 96 puits de micro titration en U, avec repérage alphanumérique permet de faciliter la lecture des résultats
82	<b>Ose en nichrome</b> pour microbiologie calibrée à 10 microns
83	<b>Support pour ose en nichrome</b> pour microbiologie
84	<b>Plaque d'opaline</b> Plaque opaline pour groupage sanguin 30cm x 15cm
85	<b>Boîtes de Pétri 500</b> 90 mm Boîtes de 500
86	<b>Boîtes de Pétri 1400</b> 55mm Boîtes de 1400
87	<b>Conteneur de déchets</b> Conteneur de déchets contaminés de paille jaune : Pour la collecte des déchets infectés, pathogènes, perforants et tranchants, autoclavables. capacité 2 litres
88	<b>Anses bouclées</b> stérile 10 microlitre. Sac de 20
89	<b>Poire d'aspiration pour pipettes</b> Ampoule d'Aspiration Poire à Aspiration en Caoutchouc avec 3 valves
90	<b>Agitateur</b> barre en verre
91	<b>Portoir pour micropipettes</b> rotatif pour 7 micropipettes
92	<b>Portoir pour tubes à essai (80ml) en acier 20 positions</b> Portoir en acier 20 positions pour tubes à essai 80ml
93	<b>Portoir pour tubes à essai (20ml) en acier 20 positions</b> Portoir en acier 20 positions pour tubes à essai 20ml
94	<b>Portoir pour tubes à essai (5 ml) en acier 20 positions</b> Portoir en acier 20 positions pour tubes à essai 5 ml, 13 mm en plastique

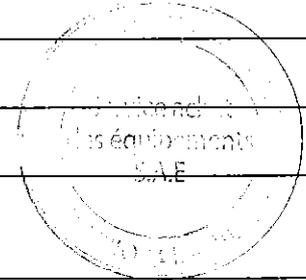




Tableau de répartition

Item N°	Désignations et caractéristiques techniques	CMC AGADIR	CMC LAAYOUNE	TOTAL
1	Pipettes graduées 1ml	60	60	120
2	Pipettes graduées 2ml	60	60	120
3	Pipettes graduées 5ml	60	60	120
4	Pipettes graduées 10ml	60	60	120
5	Pipettes graduées 20ml	60	60	120
6	Porte pipettes circulaire	10	10	20
7	Pipettes graduées 50ml	10	10	20
8	Pipettes graduées 100ml	20	20	40
9	Pipettes jaugées 2ml	20	20	40
10	Pipettes jaugées 1ml	20	20	40
11	Pipettes jaugées 5ml	20	20	40
12	Pipettes jaugées 10ml	20	20	40
13	Pipettes jaugées 20ml	50	50	100
14	Verres à pieds gradués 60ml	12	12	24
15	Verres à pieds gradués 125 ml	12	12	24
16	Cristallisoirs 1L	10	10	20
17	Cristallisoirs 500ml	10	10	20
18	Cristallisoirs 100ml	10	10	20
19	Minuteur	10	10	20
20	Erlenmeyers 250 ml	20	20	40
21	Erlenmeyers 500 ml	20	20	40
22	Erlenmeyers 50ml	20	20	40
23	Erlenmeyers 100ml	20	20	40
24	Fioles jaugées 50ml	20	20	40
25	Fioles jaugées 110ml	20	20	40
26	Fioles jaugées 100ml	20	20	40
27	Fioles jaugées 50ml	20	20	40
28	Fioles jaugées 250ml	20	20	40
29	Ballons à fond plats 1L	20	20	40
30	Ballons à fond plats 2L	20	20	40

70

HP



Item N°	Désignations et caractéristiques techniques	CMC AGADIR	CMC LAAYOUNE	TOTAL
31	Eprouvettes 10ml	20	20	40
32	Eprouvettes 100ml	20	20	40
33	Eprouvettes 500ml	20	20	40
34	Eprouvettes 1L	20	20	40
35	Pissettes	10	10	20
36	Portoir pour micropipettes	10	10	20
37	Portoirs pour tubes de VS	10	10	20
38	Tubes VS	40	40	80
39	Portoirs PVC pour tube à hémolyse	6	6	12
40	Tubes à hémolyse BTE 1000	10	10	20
41	Tubes à hémolyse BTE 500	10	10	20
42	Burettes au 1/10ème 25ml	20	20	40
43	Burettes 1/100ème de 2ml	20	20	40
44	Burettes 1/10ème de 2ml	20	20	40
45	Tubes à essai 16x160mm	50	50	100
46	Tube à essai	30	30	60
47	Entonnoirs à analyse	20	20	40
48	Entonnoirs	20	20	40
49	Support pour entonnoir	3	3	6
50	Verres de montre	50	50	100
51	Trépieds	20	20	40
52	Toile métallique avec centre diffuseur en céramique,	12	12	24
53	Bec Bunsen de sécurité	20	20	40
54	Thermomètres en verre	10	10	20
55	Pipettes pasteur	10	10	20
56	Pipettes de Potain	20	20	40
57	Pipette Thoma	20	20	40
58	Becher 50 ml	30	30	60
59	Becher 100ml	30	30	60
60	Micropipette monocanal 10-200micron	10	10	20
61	Micropipette monocanal 100-1000micron	10	10	20
62	Micropipette monocanal 1000 micron	10	10	20
63	Micropipette monocanal 200 micron	10	10	20
64	Micropipette monocanal 500 micron	10	10	20

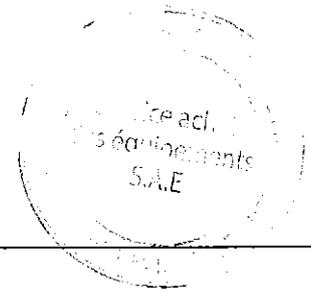


Item N°	Désignations et caractéristiques techniques	CMC AGADIR	CMC LAAYOUNE	TOTAL
65	Micropipette monocanal 100 micron	10	10	20
66	Cellule de comptage THOMA	40	40	80
67	Cellule de comptage Nageotte	40	40	80
68	Cellule de comptage Malassez	40	40	80
69	Barreaux aimantés	20	20	40
70	Lampe porte objet	100	100	200
71	Lamelle	10	10	20
72	Jarre d'anaérobies	10	10	20
73	Micropipette	10	10	20
74	Spatule analyse	20	20	40
75	Bidon 10 L	2	2	4
76	Bidon 20 L	2	2	4
77	Pinces de laboratoire à bords polis en bois	10	10	20
78	Pinces de laboratoire à bords polis aplatis	50	50	100
79	Tubes à hématocrite	20	20	40
80	Pate de scellement	50	50	100
81	Microplaque de titration en U	100	100	200
82	Ose en nichrome	100	100	200
83	Support pour ose en nichrome	50	50	100
84	Plaque d'opaline	10	10	20
85	Boîtes de Pétri 500	10	10	20
86	Boîtes de Pétri 1400	10	10	20
87	Conteneur de déchets	30	30	60
88	Anses bouclées	50	50	100
89	Poire d'aspiration pour pipettes	20	20	40
90	Agitateur	20	20	40
91	Portoir pour micropipettes	5	5	10
92	Portoir pour tubes à essai (80ml) en acier 20 positions	20	20	40
93	Portoir pour tubes à essai (20ml) en acier 20 positions	20	20	40
94	Portoir pour tubes à essai (5 ml) en acier 20 positions	50	50	100



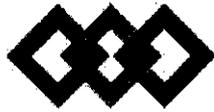
Lot N°3 : Appareils de mesure électrique

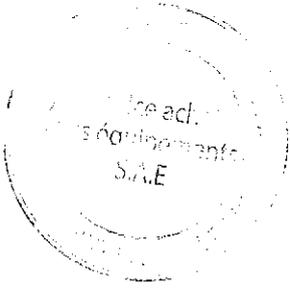
Item N°	Désignations et caractéristiques techniques
1	<p><b>Oscilloscope</b></p> <p><u>Un Oscilloscope pour Travaux Pratiques d'électronique dans un environnement éducatif:</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Bande passante 100MHz</li><li>-2 canaux</li><li>-Taux d'échantillonnage aléatoire 1 Géc/s sur tous les canaux</li><li>-Sensibilité verticale entre 2mV/div et 10V/div min</li><li>-Base de temps min: 2,5ns/div</li><li>-Affichage sur écran LCD min: 7 pouce</li><li>-Résolution verticale: 8bits min</li><li>-Fonction de zoom</li><li>-Température de fonctionnement: 15°C à 40°C</li><li>-2 Port USB pour la mémorisation des données et pour une connexion à un PC</li><li>-Alimentation 220V et 50Hz, câble fournie avec prise Type C / E</li><li>-Conforme aux normes de sécurité EN61010</li><li>-Marquage CE obligatoire</li><li>-Documentation utilisateur et technique en français</li></ul>
2	<p><b>Générateur de Fonctions et Signaux</b></p> <p><u>Un Générateur de fonctions et signaux pour Travaux Pratiques d'électronique dans un environnement éducatif:</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Forme de sortie de signal: Sine, carrée, triangulaire et rampe</li><li>-Gamme de fréquence entre 0,5Hz et 5MHz</li><li>-Fréquence numérique</li><li>-Amplitude et écart numérique</li><li>-Balayage linéaire et logarithmique interne</li><li>-Balayage variable</li><li>-Modulation d'amplitude interne et externe</li><li>-Modulation de fréquence</li><li>-Précision de la base de temps ±10ppm</li><li>-Température de fonctionnement: 15°C à 40°C</li><li>-Alimentation 220V et 50Hz, câble fournie avec prise Type C / E</li><li>-Marquage CE obligatoire</li><li>-Documentation utilisateur et technique en français</li></ul>
3	<p><b>Multimètre numérique</b></p> <p><u>Un Multimètre numérique pour les Travaux Pratiques dans un environnement éducatif:</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Affichage numérique</li></ul>



W

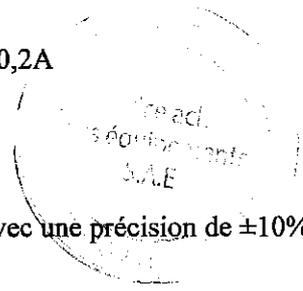
H2



Item N°	Désignations et caractéristiques techniques
	<ul style="list-style-type: none"><li>-Rétroéclairage d'écran</li><li>-Sélection de plage automatique et manuelle</li><li>-Fonction HOLD et AutoHOLD</li><li>-Mode d'enregistrement min./max./moyenne avec alerte min./max.</li><li>-Relevés de température (sonde à thermocouple incluse)</li><li>-Test de continuité sonore et test de diode</li><li>-Alerte de cordon d'essai</li><li>-Alarme de tension dangereuse pour les tensions supérieures à 30 V</li><li>-Température de fonctionnement: 15°C à 40°C</li><li>-Indication d'état de la batterie</li><li>-Conforme aux normes de sécurité EN61010-1, 1000V CAT III, 600V CAT IV</li><li>-Boîtier ergonomique avec étui intégré</li><li>-Marquage CE obligatoire</li><li>-Documentation utilisateur et technique en français</li></ul>
4	<p><b>Alimentation de table numérique</b></p> <p><u>Une Alimentation de table numérique pour les Travaux Pratiques dans un environnement éducatif:</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-2 canaux avec environ:</li><li>-Tension de sortie nominale de 0 à 30 V</li><li>-Courant de sortie nominal de 0 à 3 A</li><li>-Série de suivi de tension de 0 à 60 V</li><li>-Suivi de Courant parallèle de 0 à 6 A</li><li>-4 cordons d'essai</li><li>-Température de fonctionnement: 15°C à 40°C</li><li>-Alimentation 220V et 50Hz, câble fournie avec prise Type C / E</li><li>-Conforme aux normes EN 61010-1:2001</li><li>-Marquage CE obligatoire</li><li>-Documentation utilisateur et technique en français</li></ul> 
5	<p><b>Manomètre numérique</b></p> <p><u>Un Manomètre Numérique pour les Travaux Pratiques Biomédicaux dans un environnement éducatif:</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Plage d'exploitation environ de -700 mmHg à +800 mmHg</li><li>-Précision: de 1% de la pleine échelle</li><li>-Unités de mesure : MmHg, cmH2O, PSI</li><li>-Mesure des liquides et des gaz</li><li>-Affichage/Contrôle: 0.5 en LCD avec LO BATT et indication de polarité négative</li><li>-dispositif portable avec batterie intégrée</li><li>-Sorties de données en V/psi (toutes les plages sauf 100 psi) et 0.01 V/psi pour 100 gamme psi</li><li>-Température de fonctionnement: 15°C à 40°C</li><li>-Indication d'état de la batterie</li><li>-conforme aux normes ATEX</li><li>-Boîtier ergonomique avec étui intégré</li><li>-Marquage CE obligatoire</li><li>-Documentation utilisateur et technique en français</li></ul>



Item N°	Désignations et caractéristiques techniques
6	<p><b>Analyseur de sécurité électrique</b></p> <p><b><u>Un Analyseur de sécurité électrique pour les Travaux Pratiques Biomédicaux dans un environnement éducatif:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Analyseur portable pour professionnels de la santé</li><li>-Tests: la tension de ligne, la résistance de terre de protection, la résistance d'isolement, le courant - consommé, et les courants de fuite (fil de terre, châssis, cordon de masse, cordon à cordon, isolation de cordon, équipement direct, partie directement appliquée, équipement alternatif, partie appliquée altérative, point-à-point)</li></ul> <p><b>Tension</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-plage de tension secteur environ: 90V à 130V ac rms et 180V à 260V ac rms et de tension accessible de 0V à 300V ac rms avec une précision de <math>\pm 2\%</math> de lecture +0,2V pour des tests de tension secteur et point-à-point</li></ul> <p><b>Résistance terre</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Avec deux fils; Test courant environ <math>&gt;200\text{mA}</math> ac, de <math>0\Omega</math> à <math>2\Omega</math>, avec une précision de <math>\pm 2\%</math> de lecture +0,015<math>\Omega</math> pour des tests de résistance terre et point-à-point</li></ul> <p><b>Courant de l'équipement:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-plage de courant environ de 0A à 20A avec <math>\pm 5\%</math> de précision de lecture +0,2A</li></ul> <p><b>Courant de fuite:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-AC+DC, AC ou DC</li><li>-plages environ: <math>0\mu\text{A}</math> à <math>200\mu\text{A}</math>, de <math>200\mu\text{A}</math> à <math>2000\mu\text{A}</math> et de 2mA à 10mA</li></ul> <p><b>Fuite différentiel</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-plages environ de <math>75\mu\text{A}</math>-<math>200\mu\text{A}</math>, de <math>200\mu\text{A}</math>-<math>2000\mu\text{A}</math> et de 2mA à 20mA avec une précision de <math>\pm 10\%</math> + <math>20\mu\text{A}</math></li></ul> <p><b>Fonctions:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Simulation de EEG</li><li>-Séquences de test intégrées entre autres IEC62353 et IEC60601-1 pour moniteur patient, défibrillateur, pompe à perfusion, ultrason</li></ul> <p><b>Général</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-ports USB pour la communication avec un ordinateur</li><li>-Indication d'état de la batterie</li><li>-Boîtier ergonomique avec étui intégré</li><li>-L'interface utilisateur en français</li><li>-Documentation utilisateur et technique en français</li><li>-Marquage CE obligatoire</li></ul>



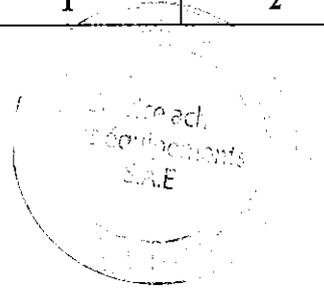
21

HO



**Tableau de répartition**

Item N°	Désignations et caractéristiques techniques	CMC AGADIR	CMC LAAYOUNE	TOTAL
1	Oscilloscope	8	8	16
2	Générateur de Fonctions et Signaux	8	8	16
3	Multimètre numérique	8	8	16
4	Alimentation de table numérique	8	8	16
5	Manomètre numérique	1	1	2
6	Analyseur de sécurité électrique	1	1	2



LE SOUSMISSIONNAIRE	LE MAITRE D'OUVRAGE
<p><u>Lu et accepté</u></p>	<p><b>ABDELTEJ AOURAGH</b> Directeur de l'Approvisionnement et de la Logistique</p>



مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

OFPPT/DAL/DAL/SAE

Dossier d'Appel d'Offres

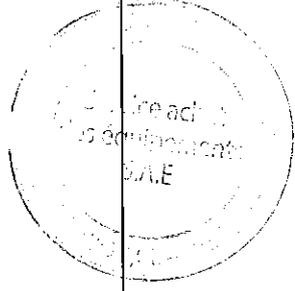
AO N° /2021

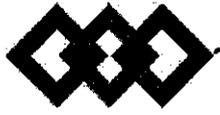


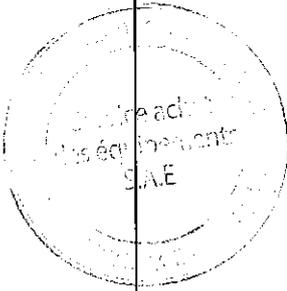
**Spécifications techniques des fournitures  
proposées par le concurrent pour les lots :  
N°1, N°2, et N°3**



Lot N°1 : Petit matériel, outillage et consommable médical

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
1	<p><b>Valise de maintenance pour service biomédical</b></p> <p>9 clés mâles sphériques de 1,5 à 10mm 7 clés mâles Torx T10 à T40 1 couteau d'électricien 1 double-mètre ruban 46 douilles et accessoires 1 extracteur de CI 1 fer à souder 2 grip fils rouge et noir 1 kit de réparation antistatique 1 lampe stylo 6 limes de Genève 1 marteau rivoir 1 mètre ruban 1 miroir isolé 1 paire de ciseaux d'électricien 2 pick fils rouge et noir 1 pied à coulisse Colombus 1 pince 1/2 ronde 1 pince 1/2 ronde isolée 1000V 1 pince à sertir les cosses 1 pince circlips réversible 1 pince étau 1 pince plate 1 pinceau 2 pinces brucelles droite et coudée 2 pinces coupantes diagonales 2 pinces multiprises 1 pompe à dessouder 1 réglet inox 1 rouleau de soudure 2 tournevis boule plat et cruciforme 3 tournevis Philips isolés 1000V PH0-1-2 3 tournevis Pozidriv isolés 1000V PZ 0-1-2 6 tournevis de syntonisation céramique 5 tournevis mécanique 6,5-8-10mm-PH3 etPH4 5 tournevis microélectronique 2-2,5-3-PH0-PH1 4 tournevis plats isolés 1000V 1 tresse à dessouder</p>	<p><b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b></p>	



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
2	<b>Sac et valise d'urgence</b> Mallette pour matériel médical -Bandes réfléchissantes nuit et jour -2 poches externes de taille moyenne -2 poches externes de grande capacité, avec des bandes élastiques -4 compartiments extractibles, avec la partie frontale transparente, différenciés selon le code de couleurs normalisé (bleu : système respiratoire, rouge : système circulatoire, vert : matériel chirurgical divers, jaune : matériel pédiatrique) -Ampoulier isotherme -Bandoulière, anses qui entourent le sac pour une meilleure résistance, bretelles de sac à dos dissimulées et banane- Matériaux : tissu	<b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b>	
3	<b>Lampe d'examen</b> Lampe halogène -Puissance de 23000 lux à 50 cm min et température de couleur de 3000°K min -Bras flexible de longueur 65 cm min facile à orienter et pied télescopique (60 à 100 cm) lesté à roulettes, stable et maniable. -Quantité de lumière et surface éclairée à une distance de 50 cm : 23000 LUX min pour un diamètre éclairé de 10 cm min	<b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b>	
4	<b>Plateaux de soins :</b> Autoclavable inox différentes tailles	<b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b>	
5	<b>Cupule de soins</b> Autoclavable inox différentes tailles	<b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b>	
6	<b>Boite petite chirurgie</b> Autoclavable inox de 13 instruments	<b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b>	
7	<b>Pèse personne enfant / adulte</b> électronique	<b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b>	
8	<b>Pèse personne bébé</b> électronique Beurer	<b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b>	

24

42



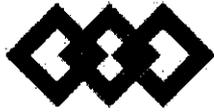
Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
9	<b>Toise pour taille</b> mètre ruban	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
10	<b>Glucomètre</b> Kit de contrôle de glycémie	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
11	<b>Stéthoscope</b> Professionnel classic	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
12	<b>Insufflateur manuel BAVU</b> En silicone Ambu réutilisable + assortiment masques différentes tailles	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
13	<b>Aspirateur de sécrétion</b> Pompe d'aspiration électrique En continu, avec régulateur de vide réglable indicateur de vide, une bouteille de 1000 ml incassable min , auto lavable à 121 ° C ± 20% , avec soupape de commande de flotteur de sécurité pour éviter le débordement Fabriqué dans le corps en matière plastique isolante électrique et thermique Capacité de la bouteille: 1000 ml ± 20% Tension d'alimentation: 220-230 V / 50-60 Hz Capacité de la bouteille: 1000 ml min	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
14	<b>Conteneurs pour aiguilles</b> en plastique	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
15	<b>Bassin de lit</b> en plastique blanc 38 cm	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
16	<b>Urinal hommes</b> en plastique blanc anti renversement	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
17	<b>Urinal femmes</b> en plastique blanc anti renversement	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
18	<b>Crachoir</b> en plastique autoclavable - couvercle - Diamètre 110 mm.	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	

21

H2



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
19	<b>Haricot</b> Autoclavable inox différentes tailles	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
20	<b>Béquilles modulables</b> médicales adultes	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
21	<b>Moyens de communication pédagogique (radiofréquence)</b> Bandes de fréquence en MHZ :380 à 430 • Classe de récepteur A et B • Langue :Arabe,français,anglais • Ecoute prioritaire	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
22	<b>Extincteur pédagogique</b> Poudre,CO2, Eau avec additif	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
23	<b>Ballon auto remplisseur avec valve unidirectionnelle</b> Adulte, enfant et bébé • En PVC • Avec filtre antibactérien	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
24	<b>Triangle de pré signalisation</b> Avec système de fixation sur le sol	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
25	<b>Lampe torche, gilet de haute visibilité, Projecteur</b>	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
26	<b>équipements de protection individuels</b> • Chaussures de sécurité • Gants de sécurité pour débris • blouses de protection	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
27	<b>SAC d'urgence avec pochettes en couleurs</b> 6 pochettes amovibles maintenues par velco. Différentes couleurs et fenêtre transparente • Structure externe semi-rigide et rembourrée. • 2 poches avant dont une avec élastiques de maintien. • 1 pochette transparente pour identification du sac. • 2 poches latérales avec bandes réfléchissantes. • Double bandes réfléchissantes jaunes en face avant. • 1 poignée et bretelles pour portage à dos • Dimensions : 40 x 25 x 47 cm min • Volume : 45 litres min	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	

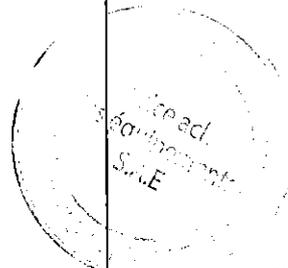


Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
28	<b>Les kits de simulation des blessures multiples</b> fixable sur mannequin ou sur la peau • blessure avec hémorragie de la mâchoire • plaie ouverte de l'abdomen • blessure du thorax avec pneumothorax • fracture ouverte du bras • fracture ouverte de la cuisse • fracture ouverte du tibia • écorchure au front • amputation ouverte • blessure par balle livré avec accessoires	<b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b>	
29	<b>Veste de Heimlich</b> Adulte et enfant	<b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b>	
30	<b>Kit d'injection intramusculaire bras</b> représente un bras droit qui reproduit de façon réaliste tous les points de palpation anatomiques importants. Il permet en outre de pratiquer l'exercice illustré le positionnement d'une injection intramusculaire correcte. La fine pièce électronique pour afficher résultat, La peau en silicone d'aspect naturel fournie avec le simulateur est solide Le simulateur est fourni avec 2 piles AA, un mode d'emploi détaillé, une peau de rechange, une seringue de 5 ml et une aiguille d'injection 21G/0,8.	<b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b>	
31	<b>Kit d'injection intramusculaire cuisse</b> représente une cuisse droite qui reproduit de façon réaliste tous les points de palpation anatomiques importants. Il permet en outre de pratiquer l'exercice illustré le positionnement d'une injection intramusculaire correcte. La fine pièce électronique pour afficher résultat, La peau en silicone d'aspect naturel fournie avec le simulateur est solide Le simulateur est fourni avec 2 piles AA, un mode d'emploi détaillé, une peau de rechange, une seringue de 5 ml et une aiguille d'injection 21G/0,8.	<b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b>	
32	<b>Kit d'injection intramusculaire fessier</b> représente un fessier droit qui reproduit de façon réaliste tous les points de palpation anatomiques importants. Il	<b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b>	

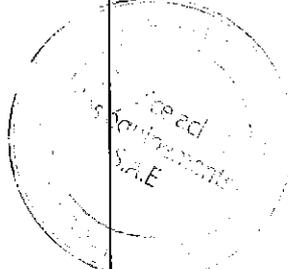
21

40

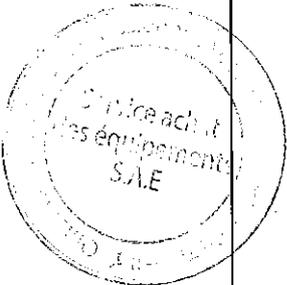


Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<p>permet en outre de pratiquer l'exercice illustré le positionnement d'une injection intramusculaire correcte. La fine pièce électronique pour afficher résultat, La peau en silicone d'aspect naturel fournie avec le simulateur est solide Le simulateur est fourni avec 2 piles AA, un mode d'emploi détaillé, une peau de rechange, une seringue de 5 ml et une aiguille d'injection 21G/0,8.</p>	proposée :	
33	<p><b>Kit de brulures</b> - Modèle : Adulte - Entraînement à la médecine intensive - Apprentissage des méthodes de soins de blessures graves - Blessures à différents degrés - Matériaux de revêtement de haute qualité - Véritable sensation de réalisme - Gamme d'entraînement complète - Haute adhérence - Sang artificiel fournis - Mannequin d'entraînement non inclus</p>	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p> 	
34	<p><b>Kit de colliers cervicaux (Adulte, Junior, Enfant)</b> Réutilisable • Compatible radio, scanner et IRM • Fixation auto-agrippante • Avec ouverture trachéale</p>	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	
35	<p><b>Kit pour soin brulures</b> 4 compresses de 10 x 10 cm, • 1 compresse brulure de 20 x 20 cm • 1 flacon de gel brulure 125 ml • 5 sachets de 3,5 ml d'hydrogel brulure • 1 paire de gants nitrile stériles Taille L • 1 couverture de survie stérile • 1 paire de ciseaux jesco.</p>	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	
36	<p><b>Kit membre sectionné</b> Mallette plastique rigide (vide) de couleur verte ou autre avec marquage. • 1 sac de transport iso thermique d'une dimension de 25 x 32 cm min composé de 2 compartiments latéraux pour les pochettes de froid et d'un compartiment central pour stocker le segment sectionné et/ou écrasé. • Pochettes de refroidissement immédiat, à réaction chimique déclenchée par pression, à usage unique. • Sachets de 2 compresses stériles 7,5 x 7,5 cm min</p>	<p>Marque : Référence : Caractéristique proposée :</p>	



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pansement absorbant américain 10 x 20 cm min permettant de stopper efficacement les saignements.</li><li>• Pansement compressif stérile de 12 cm x 1m min</li><li>• Champs stériles 75 x 75 cm min</li><li>• Paires de gants en latex non poudrés stérile T8/9</li></ul>		
37	<p><b>Kit d'urgence</b> bandes crêpes 4 m x 7 cm min bandes extensibles 5 cm min , bandes extensibles 10 cm, 10 compresses stériles 20 x 20 cm min, 20 pansements assortis plastique, 10 serviettes désinfectantes, couvertures de survie, écharpes triangulaires, paires de gants, masques bouche-à-bouche, sparadrap, compressif coupure 7 cm min avec gants, tampon compressif 10 cm min avec gants, garrot tressé, 2 épingles de sûreté, paire de ciseaux pince à échardes, livret 1ers secours. Pour traitement : Coups, Coupures, Hémorragie, Traumatismes musculaires, Réanimation</p>	<p><b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b></p> 	
38	<p><b>Le Set de sondage urinaire stérile type Hartmann</b> 1 gel lubrifiant, 1 seringue de 20 ml, 1 ampoule de 20 ml d'eau, 5 compresses, 1 pince Kocher, 1 champ absorbant imperméable troué et 1 champ absorbant imperméable sans trou. Ce kit est l'idéal pour une couverture complète du soin (toilette antiseptique) permet une pose de sonde urinaire à domicile.</p>	<p><b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b></p>	
39	<p><b>Kit de Sondage urinaire mixte</b> permet l'apprentissage du cathétérisme urinaire aussi bien chez la femme que chez l'homme grâce à ses modules féminin et masculin interchangeables. Ce dispositif sans latex possède un urètre souple et des</p>	<p><b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b></p>	

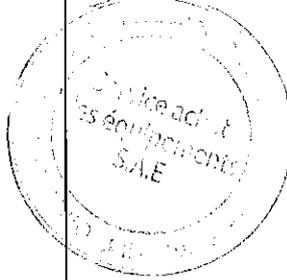


Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<p>sphincters résistants permettant une sensation très réaliste. peut être placé aussi bien verticalement qu'horizontalement. Un sac de liquide d'un litre fournit le flux de fluide pressurisé. Seringue fournie avec de l'huile de silicone pour simuler le gel anesthésique local. Manipulation correcte de l'anatomie masculine et féminine. unité de cathétérisme féminin unité de cathétérisme masculin prépuces bouchons sus-pubien bouchon standard anti fongique 2 protections cathéter aseptique min kit de sphincters pour modèle masculin et féminin 2 cathéter de Foley min bac de récupération poche à fluide cruche</p>		
40	<p><b>Kit de plaies pour traumatisme</b> 8 types de plaies min 10 blessures min Dimensionné pour s'adapter à tous les simulateurs adultes Peau en Silicone spéciale Robuste et résistant</p>	<p><b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b></p>	
41	<p><b>Kit Garrot, pansement compressif et bandes</b> <b>Garrot</b> avec système de blocage double et vis de réglage de sécurité <b>Pansement compressif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• bande élastique avec tampon stérile absorbant</li><li>• Comporte une barre de pression</li><li>• Barrette de fermeture</li><li>• Dimensions : 10cm min</li></ul> <p><b>Bandes</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Non adhérente à la plaie sans latex pour saignement et hémorragie</li><li>• Elasticité 60% à 200%</li><li>• Dim : 8 cm*4 m min</li></ul>	<p><b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b></p>	
42	<p><b>Appareil aérosol</b> un aérosol à compresseur Il permet de transformer les médicaments prescrits pour</p>	<p><b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique</b></p>	

701

AS



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<p>les pathologies respiratoires en un nuage de particules extrêmement fines à inhaler. Ce nébuliseur convient à toutes les solutions d'inhalation généralement utilisées. utilise aussi un kit de nébulisation bénéficiant de la technologie V.V.T. (Virtual Valve Technology) pour s'adapter au rythme respiratoire de l'utilisateur. Taille des particules : environ 3,0 microns max avec une vitesse de nébulisation de 0,3 ml/minute min est livré avec :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- une pochette de transport,</li><li>- un masque adulte,</li><li>- un masque enfant,</li><li>- un adaptateur pour masques enfant,</li><li>- les embouts buccal et nasal,</li><li>- tube à air,</li><li>- filtre à air,</li><li>- couvercle de filtre à air</li><li>- adaptateur secteur.</li></ul>	<p>proposée :</p> 	
43	<p><b>Système d'oxygénothérapie</b> à long terme, poste fixe, déambulation inférieure à 1heure par jour, Concentrateur d'oxygène à hauts débits jusqu'à 9l/mn Débit entre 5 et 9 l/mn ou en déambulation relié à un système de remplissage des bouteilles jusqu'à 5 l/mn. Marquage CE</p> <p>Livré avec kit contenant des masques, canules de Guedal et raccordement</p>	<p><b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b></p>	
44	<p><b>Raccords</b> adapté aux masques et aux lunettes à oxygène et s'adapte directement sur le concentrateur d'oxygène</p>	<p><b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b></p>	
45	<p><b>lunette et masque oxygène</b> PVC sans latex</p>	<p><b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b></p>	
46	<p><b>masque à haute concentration</b> Aves sac réservoir</p>	<p><b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b></p>	
47	<p><b>masque à nébulisation</b> Masque en PVC avec fermeture nasale métallique</p>	<p><b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b></p>	

701

17



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
		proposée :	
48	<b>masque venturi</b> anneau de verrouillage sécurise les réglages de débit. • Codage couleur faible et moyenne concentration	<b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b>	
49	<b>Bouteilles d'oxygène</b> • Bouteille portable 100L avec chariot Bouteille portable 2L	<b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b>	
50	<b>Manodétendeur</b> Débitmètre à bille de 1 L à 15 L/min • Flacon Humidificateur capacité : 200 ml • connexion à la bouteille par système à Ecrou	<b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b>	



20

108



مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

OFPP/T/DAL/DAL/SAE

Dossier d'Appel d'Offres

AO N° / 2021

## BORDEREAU DES PRIX - DETAIL ESTIMATIF

LOT N°1 : Petit matériel outillage et consommable médical

Items N°	Désignations	Unité	(1) QTE	Prix unitaire HTVA En chiffre	Prix total HTVA En chiffre
1	Valise de maintenance pour service biomédical	U	16		
2	Sac et valise d'urgence	U	6		
3	Lampe d'examen	U	12		
4	Plateaux de soins	U	36		
5	cupule de soins	U	45		
6	Boite petite chirurgie	U	18		
7	Pèse personne enfant / adulte	U	6		
8	Pèse personne bébé	U	12		
9	Toise pour taille	U	12		
10	Glucométre	U	12		
11	Stéthoscope	U	18		
12	Insufflateur manuel BAVU	U	12		
13	Aspirateur de sécrétion	U	12		
14	Conteneurs pour aiguilles	U	60		
15	Bassin de lit	U	24		
16	Urinal hommes	U	24		
17	Urinal femmes	U	24		
18	Crachoir	U	24		
19	Haricot	U	36		
20	Béquilles modulables	U	12		

2

12



مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

OFPPT/DAL/DAL/SAE

Dossier d'Appel d'Offres

AO N° / 2021

		U	3	
21	Moyens de communication pédagogique (radiofréquence)		3	
22	Extincteur pédagogique	U	9	
23	Ballon auto remplisseur avec valve unidirectionnelle	U	12	
24	Triangle de pré signalisation	U	6	
25	Lampe torche, gilet de haute visibilité, Projecteur	U	6	
26	Divers équipements de protection individuels	U	72	
27	SAC d'urgence avec pochettes en couleurs	U	9	
28	Les kits de simulation des blessures multiples	U	6	
29	Veste de Heimlich	U	12	
30	Kit d'injection intramusculaire bras	U	12	
31	Kit d'injection intramusculaire cuisse	U	12	
32	Kit d'injection intramusculaire fessier	U	12	
33	Kit de brulures	U	15	
34	Kit de colliers cervicaux (Adulte, Junior, Enfant)	U	9	
35	Kit de soin pour brulures	U	36	
36	Kit membre sectionné	U	3	
37	Kit d'urgence	U	36	
38	Le Set de sondage urinaire stérile type Hartmann	U	30	
39	Kit de Sondage urinaire mixte	U	3	
40	Kit de plaies pour traumatisme	U	9	
41	Kit Garrot, pansement compressif et bandes	U	90	
42	Appareil aérosol	U	12	
43	Système d'oxygénothérapie	U	9	
44	Raccord	U	15	
45	lunette et masque oxygène	U	15	
46	masque à haute concentration	U	15	
47	masque à nébulisation	U	15	
48	masque venturi	U	15	

ca



مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

OFPPT/DAL/DAE/SAE

Dossier d'Appel d'Offres

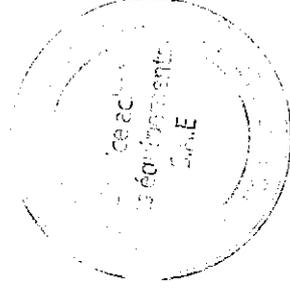
AO N° / 2021

49	Bouteilles d'oxygène	U	6	
50	Manodétendeur	U	6	
<b>MONTANT TOTAL =</b>				.....

Important : Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels à ce sujet.

Fait à ..... le .....

Signature et cachet du concurrent



42



Lot N°2 : Petit matériel et outillage de laboratoire d'analyses médicales

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
1	Pipettes graduées 1ml 1ml/0,01	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
2	Pipettes graduées 2ml 2ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
3	Pipettes graduées 5ml 5ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
4	Pipettes graduées 10ml 10ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
5	Pipettes graduées 20ml 20ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
6	Porte pipettes circulaire en PP blanc pour 94 pipettes	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
7	Pipettes graduées 50ml verre avec bec 50ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
8	Pipettes graduées 100ml verre avec bec 100ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
9	Pipettes jaugées 2ml 2 traits verre, classe AS, avec boule de sécurité - gamme économique 2ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
10	Pipettes jaugées 1ml 3 traits verre, classe AS, avec boule de sécurité - gamme économique 1ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
11	Pipettes jaugées 5ml 2 traits verre, classe AS, avec boule de sécurité - gamme économique 5ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
12	<b>Pipettes jaugées 10ml</b> 2 traits verre, classe AS, avec boule de sécurité - gamme économique 10ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
13	<b>Pipettes jaugées 20ml</b> 2 traits verre, classe AS, avec boule de sécurité - gamme économique 20ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
14	<b>Verres à pieds gradués 60ml</b> verre sodocalcique 60ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
15	<b>Verres à pieds gradués 125 ml</b> verre sodocalcique 125ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
16	<b>Cristallisoirs 1L</b> verre borosilicaté avec bec verseur avec bec de 1 litre	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
17	<b>Cristallisoirs 500ml</b> verre borosilicaté avec bec verseur avec bec de 500 ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
18	<b>Cristallisoirs 100ml</b> verre borosilicaté avec bec verseur avec bec de 100 ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
19	<b>Minuteur</b> Minuteur analogique de 60mn avec base anti dérapante 72,5 X 29,5mm	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
20	<b>Erlenmeyers 250 ml</b> verre borosilicaté coniques et gradués 250ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
21	<b>Erlenmeyers 500 ml</b> verre borosilicaté coniques et gradués 500ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
22	<b>Erlenmeyers 50ml</b> verre borosilicaté coniques et gradués 50ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
23	<b>Erlenmeyers 100ml</b> verre borosilicaté coniques et gradués 100ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	



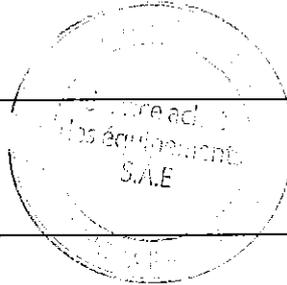
Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
		proposée :	
24	Fioles jaugées 50ml en verre de classe A, 50 ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
25	Fioles jaugées 110ml 100-110ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
26	Fioles jaugées 100ml 100 ml à fonds plat	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
27	Fioles jaugées 50ml 50 ml a fonds plat	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
28	Fioles jaugées 250ml 250ml à fonds plat	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
29	Ballons à fond plats 1L 1L	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
30	Ballons à fond plats 2L 2L	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
31	Eprouvettes 10ml verre borosilicaté forme haute 10ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
32	Eprouvettes 100ml 100ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
33	Eprouvettes 500ml 500ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
34	Eprouvettes 1L 1L	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
35	Pissettes 500ml à bec fixe polypropylène	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
36	Portoir pour micropipettes incliné, en bois	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
37	Portoirs pour tubes de VS pour tubes VS type westergreen en verre 48 postes en inox	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
38	Tubes VS Tubes westergreen en verre clair pour VS	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
39	Portoirs PVC pour tube à hémolyse Ø 13 mm - 6 tubes	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
40	Tubes à hémolyse BTE 1000 Tubes à hémolyse en plastique 13 *75 ml BTE 1000	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
41	Tubes à hémolyse BTE 500 Tubes à hémolyse en verre 13 *75 ml BTE 500	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
42	Burettes au 1/10ème 25ml au 1/10ème 25ml Burette démontable, précision, Classes AS, avec pointe PP avec support	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
43	Burettes 1/100ème de 2ml Micro burettes graduée au 1/100ème de 2ml avec support	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
44	Burettes 1/10ème de 2ml Microburettes graduée au 1/10ème de 2ml avec support	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
45	Tubes à essai 16x160mm avec ou sans rebord Verre borosilicaté 16x160 mm boîte 200	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
46	Tube à essai avec ou sans rebord Verre borosilicaté	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	16x160 mm avec bouchon à visser. Boite 200	proposée :	
47	<b>Entonnoirs à analyse</b> en verre, tige courte de 100ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
48	<b>Entonnoirs</b> en verre 250ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
49	<b>Support pour entonnoir</b> Ø 40 à 160 mm. En PP blanc. Réglable en hauteur sans palier. Avec 2 réducteurs pour entonnoir. Livré avec socle entier	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
50	<b>Verres de montre</b> en verre sodocalcique 100 mm	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
51	<b>Trépieds</b> Pour bec benzène	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
52	<b>Toile métallique avec centre diffuseur en céramique,</b> 120 x 120 mm Sans amiante avec centre diffuseur céramique.	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
53	<b>Bec Bunsen de sécurité</b> pour propane butane	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
54	<b>Thermomètres en verre</b> Thermomètre en verre Ø 6/7 mm à immersion partielle (76 mm) remplis avec un liquide bleu organique. Excellente lisibilité. Non toxique.	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
55	<b>Pipettes pasteur</b> Non stériles en verre Bte de 100	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
56	<b>Pipettes de Potain</b> Pipettes de Potain-Malassez pour globules rouges	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	





Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
57	<b>Pipette Thoma</b> Pipette à dilution Thoma pour globules blancs	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
58	<b>Becher 50 ml</b> 50 ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
59	<b>Becher 100ml</b> 100ml	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
60	<b>Micropipette monocanal 10-200micron</b> micropipette monocanal réglable 10-200micron - Calibré conformément à la norme ISO 8655 Affichage numérique qui montre clairement le niveau du volume	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
61	<b>Micropipette monocanal 100-1000micron</b> micropipette monocanal réglable 100-1000micron Affichage numérique qui montre clairement le niveau du volume - Calibré conformément à la norme ISO 8655	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
62	<b>Micropipette monocanal 1000 micron</b> micropipette monocanal fixe 1000 micron - Calibré conformément à la norme ISO 8655 Affichage numérique qui montre clairement le niveau du volume	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
63	<b>Micropipette monocanal 200 micron</b> micropipette monocanal fixe 200 micron - Calibré conformément à la norme ISO 8655 Affichage numérique qui montre clairement le niveau du volume	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
64	<b>Micropipette monocanal 500 micron</b> micropipette monocanal fixe 500 micron - Calibré conformément à la norme ISO 8655 Affichage numérique qui montre clairement le niveau du volume	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
65	<b>Micropipette monocanal 100 micron</b> micropipette monocanal fixe 100 micron - Calibré conformément à la norme ISO 8655 Affichage numérique qui montre clairement le niveau du volume	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
66	<b>Cellule de comptage THOMA</b> Cellule de comptage THOMA	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
67	<b>Cellule de comptage Nageotte</b> Cellule de comptage Nageotte	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
68	<b>Cellule de comptage Malassez</b> Cellule de comptage Malassez	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
69	<b>Barreaux aimantés</b> Barreaux aimantés cylindriques de différentes tailles	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
70	<b>Lampe porte objet</b> rectangulaire boîte 50	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
71	<b>Lamelles</b> 22 * 22. boîte de 1000	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
72	<b>Jarre d'anaérobies</b> volume 2,5 litre pour 12 boîtes diam 90 mm avec support adapté	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
73	<b>Micropipette</b> micropipette réglable 5-100micron	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
74	<b>Spatule analyse</b> Une extrémité en forme de cuillère et une extrémité plate rectangulaire	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
75	<b>Bidon 10 L</b> En plastique avec robinet et couvercle capacité 10L	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
76	<b>Bidon 20 L</b> En plastique avec robinet et couvercle capacité 20L	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
77	<b>Pincettes de laboratoire à bords polis en bois</b> à bords polis en bois	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	
78	<b>Pincettes de laboratoire à bords polis et aplatis</b> à bords polis et aplatis autoclavables	Marque : Référence : Caractéristique proposée :	



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
		proposée :	
79	<b> Tubes à hématocrite</b> boites de 100	<b> Marque :</b> <b> Référence :</b> <b> Caractéristique proposée :</b>	
80	<b> Pate de scellement</b> pour tubes à hématocrite	<b> Marque :</b> <b> Référence :</b> <b> Caractéristique proposée :</b>	
81	<b> Microplaque de titration en U</b> 96 puits de micro titration en U, avec repérage alphanumérique permet de faciliter la lecture des résultats	<b> Marque :</b> <b> Référence :</b> <b> Caractéristique proposée :</b>	
82	<b> Ose en nichrome</b> pour microbiologie calibrée à 10 microns	<b> Marque :</b> <b> Référence :</b> <b> Caractéristique proposée :</b>	
83	<b> Support pour ose en nichrome</b> pour microbiologie	<b> Marque :</b> <b> Référence :</b> <b> Caractéristique proposée :</b>	
84	<b> Plaque d'opaline</b> Plaque opaline pour groupage sanguin 30cm x 15cm	<b> Marque :</b> <b> Référence :</b> <b> Caractéristique proposée :</b>	
85	<b> Boites de Pétri 500</b> 90 mm Boites de 500	<b> Marque :</b> <b> Référence :</b> <b> Caractéristique proposée :</b>	
86	<b> Boites de Pétri 1400</b> 55mm Boites de 1400	<b> Marque :</b> <b> Référence :</b> <b> Caractéristique proposée :</b>	
87	<b> Conteneur de déchets</b> Conteneur de déchets contaminés de paille jaune : Pour la collecte des déchets infectés, pathogènes, perforants et tranchants, autoclavables. capacité 2 litres	<b> Marque :</b> <b> Référence :</b> <b> Caractéristique proposée :</b>	
88	<b> Anses bouclées</b> stérile 10 microlitre. Sac de 20	<b> Marque :</b> <b> Référence :</b> <b> Caractéristique proposée :</b>	
89	<b> Poire d'aspiration pour pipettes</b> Ampoule d'Aspiration Poire à Aspiration en Caoutchouc avec 3 valves	<b> Marque :</b> <b> Référence :</b> <b> Caractéristique proposée :</b>	



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
90	<b>Agitateur</b> barre en verre	<b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b>	
91	<b>Portoir pour micropipettes</b> rotatif pour 7 micropipettes	<b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b>	
92	<b>Portoir pour tubes à essai (80ml) en acier 20 positions</b> Portoir en acier 20 positions pour tubes à essai 80ml	<b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b>	
93	<b>Portoir pour tubes à essai (20ml) en acier 20 positions</b> Portoir en acier 20 positions pour tubes à essai 20ml	<b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b>	
94	<b>Portoir pour tubes à essai (5 ml) en acier 20 positions</b> Portoir en acier 20 positions pour tubes à essai 5 ml, 13 mm en plastique	<b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b>	





## BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF

LOT N°2 : Petit matériel et outillage de laboratoire d'analyses médicales

Items N°	Désignations	Unité	(1) QTE	Prix unitaire HTVA En chiffre	Prix total HTVA En chiffre
1	Pipettes graduées 1ml	U	120		
2	Pipettes graduées 2ml	U	120		
3	Pipettes graduées 5ml	U	120		
4	Pipettes graduées 10ml	U	120		
5	Pipettes graduées 20ml	U	120		
6	Porte pipettes circulaire	U	20		
7	Pipettes graduées 50ml	U	20		
8	Pipettes graduées 100ml	U	40		
9	Pipettes jaugées 2ml	U	40		
10	Pipettes jaugées 1ml	U	40		
11	Pipettes jaugées 5ml	U	40		
12	Pipettes jaugées 10ml	U	40		
13	Pipettes jaugées 20ml	U	100		
14	Verres à pieds gradués 60ml	U	24		
15	Verres à pieds gradués 125 ml	U	24		
16	Cristallisoirs 1L	U	20		
17	Cristallisoirs 500ml	U	20		
18	Cristallisoirs 100ml	U	20		

de

de



19	Minuteur	U	20		
20	Erlenmeyers 250 ml	U	40		
21	Erlenmeyers 500 ml	U	40		
22	Erlenmeyers 50ml	U	40		
23	Erlenmeyers 100ml	U	40		
24	Fioles jaugées 50ml	U	40		
25	Fioles jaugées 25ml	U	40		
26	Fioles jaugées 100ml	U	40		
27	Fioles jaugées 200ml	U	40		
28	Fioles jaugées 250ml	U	40		
29	Ballons à fond plats 1L	U	40		
30	Ballons à fond plats 2L	U	40		
31	Eprouvettes 10ml	U	40		
32	Eprouvettes 100ml	U	40		
33	Eprouvettes 500ml	U	40		
34	Eprouvettes 1L	U	40		
35	Pissettes	U	20		
36	Portoir pour micropipettes	U	20		
37	Portoirs pour tubes de VS	U	20		
38	Tubes VS	U	80		
39	Portoirs PVC pour tube à hémolyse	U	12		
40	Tubes à hémolyse BTE 1000	U	20		
41	Tubes à hémolyse BTE 500	U	20		
42	Burettes au 1/10ème 25ml	U	40		
43	Burettes 1/100ème de 2ml	U	40		
44	Burettes 1/10ème de 2ml	U	40		
45	Tubes à essai 16x160mm	U	100		
46	Tube à essai	U	60		
47	Entonnoirs à analyse	U	40		

23

HA



48	Entonnoirs	U	40		
49	Support pour entonnoir	U	6		
50	Verres de montre	U	100		
51	Trépieds	U	40		
52	Toile métallique avec centre diffuseur en céramique,	U	24		
53	Bec Bunsen de sécurité	U	40		
54	Thermomètres en verre	U	20		
55	Pipettes pasteur	U	20		
56	Pipettes de Potain	U	40		
57	Pipette Thoma	U	40		
58	Becher 50 ml	U	60		
59	Becher 100ml	U	60		
60	Micropipette monocanal 10-200micron	U	20		
61	Micropipette monocanal 100-1000micron	U	20		
62	Micropipette monocanal 1000 micron	U	20		
63	Micropipette monocanal 200 micron	U	20		
64	Micropipette monocanal 500 micron	U	20		
65	Micropipette monocanal 100 micron	U	20		
66	Cellule de comptage THOMA	U	80		
67	Cellule de comptage Nageotte	U	80		
68	Cellule de comptage Malassez	U	80		
69	Barreaux aimantés	U	40		
70	Lampe porte objet	U	200		
71	Lamelle	U	20		
72	Jarre d'anaérobies	U	20		
73	Micropipette	U	20		
74	Spatule analyse	U	40		
75	Bidon 10 L	U	4		
76	Bidon 20 L	U	4		

cl

HD



مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

## Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

OFFPT/DAL/DAL/SAE

Dossier d'Appel d'Offres

AO N° / 2021

77	Pinces de laboratoire à bords polis en bois	U	20	
78	Pinces de laboratoire à bords polis aplatis	U	100	
79	Tubes à hématocrite	U	40	
80	Pate de scellement	U	100	
81	Microplaque de titration en U	U	200	
82	Ose en nichrome	U	200	
83	Support pour ose en nichrome	U	100	
84	Plaque d'opaline	U	20	
85	Boites de Pétri 500	U	20	
86	Boites de Pétri 1400	U	20	
87	Conteneur de déchets	U	60	
88	Anses bouclées	U	100	
89	Poire d'aspiration pour pipettes	U	40	
90	Agitateur	U	40	
91	Portoir pour micropipettes	U	10	
92	Portoir pour tubes à essai (80ml) en acier 20 positions	U	40	
93	Portoir pour tubes à essai (20ml) en acier 20 positions	U	40	
94	Portoir pour tubes à essai (5 ml) en acier 20 positions	U	100	

Important : Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels à ce sujet.

Fait à ..... le .....  
Signature et cachet du concurrent

Handwritten signature or mark.



Lot N°3 : Appareils de mesure électrique

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
1	<p><b>Oscilloscope</b></p> <p><u>Un Oscilloscope pour Travaux Pratiques d'électronique dans un environnement éducatif:</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Bande passante 100MHz</li><li>-2 canaux</li><li>-Taux d'échantillonnage aléatoire 1 Géc/s sur tous les canaux</li><li>-Sensibilité verticale entre 2mV/div et 10V/div min</li><li>-Base de temps min: 2,5ns/div</li><li>-Affichage sur écran LCD min: 7 pouce</li><li>-Résolution verticale: 8bits min</li><li>-Fonction de zoom</li><li>-Température de fonctionnement: 15°C à 40°C</li><li>-2 Port USB pour la mémorisation des données et pour une connexion à un PC</li><li>-Alimentation 220V et 50Hz, câble fournie avec prise Type C / E</li><li>-Conforme aux normes de sécurité EN61010</li><li>-Marquage CE obligatoire</li><li>-Documentation utilisateur et technique en français</li></ul>	<p><b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b></p>	
2	<p><b>Générateur de Fonctions et Signaux</b></p> <p><u>Un Générateur de fonctions et signaux pour Travaux Pratiques d'électronique dans un environnement éducatif:</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Forme de sortie de signal: Sine, carrée, triangulaire et rampe</li><li>-Gamme de fréquence entre 0,5Hz et 5MHz</li><li>-Fréquence numérique</li><li>-Amplitude et écart numérique</li><li>-Balayage linéaire et logarithmique interne</li><li>-Balayage variable</li><li>-Modulation d'amplitude interne et externe</li><li>-Modulation de fréquence</li><li>-Précision de la base de temps ±10ppm</li><li>-Température de fonctionnement: 15°C à 40°C</li><li>-Alimentation 220V et 50Hz, câble fournie avec prise Type C / E</li><li>-Marquage CE obligatoire</li><li>-Documentation utilisateur et technique en français</li></ul>	<p><b>Marque :</b> <b>Référence :</b> <b>Caractéristique proposée :</b></p>	



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
3	<p><b>Multimètre numérique</b></p> <p><u>Un Multimètre numérique pour les Travaux Pratiques dans un environnement éducatif:</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Affichage numérique</li><li>-Rétroéclairage d'écran</li><li>-Sélection de plage automatique et manuelle</li><li>-Fonction HOLD et AutoHOLD</li><li>-Mode d'enregistrement min./max./moyenne avec alerte min./max.</li><li>-Relevés de température (sonde à thermocouple incluse)</li><li>-Test de continuité sonore et test de diode</li><li>-Alerte de cordon d'essai</li><li>-Alarme de tension dangereuse pour les tensions supérieures à 30 V</li><li>-Température de fonctionnement: 15°C à 40°C</li><li>-Indication d'état de la batterie</li><li>-Conforme aux normes de sécurité EN61010-1, 1000V CAT III, 600V CAT IV</li><li>-Boîtier ergonomique avec étui intégré</li><li>-Marquage CE obligatoire</li><li>-Documentation utilisateur et technique en français</li></ul>	<p><b>Marque :</b></p> <p><b>Référence :</b></p> <p><b>Caractéristique proposée :</b></p>	
4	<p><b>Alimentation de table numérique</b></p> <p><u>Une Alimentation de table numérique pour les Travaux Pratiques dans un environnement éducatif:</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-2 canaux avec environ:</li><li>-Tension de sortie nominale de 0 à 30 V</li><li>-Courant de sortie nominal de 0 à 3 A</li><li>-Série de suivi de tension de 0 à 60 V</li><li>-Suivi de Courant parallèle de 0 à 6 A</li><li>-4 cordons d'essai</li><li>-Température de fonctionnement: 15°C à 40°C</li><li>-Alimentation 220V et 50Hz, câble fournie avec prise Type C / E</li><li>-Conforme aux normes EN 61010-1:2001</li><li>-Marquage CE obligatoire</li><li>-Documentation utilisateur et technique en français</li></ul>	<p><b>Marque :</b></p> <p><b>Référence :</b></p> <p><b>Caractéristique proposée :</b></p>	
5	<p><b>Manomètre numérique</b></p> <p><u>Un Manomètre Numérique pour les Travaux Pratiques Biomédicaux dans un environnement éducatif:</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Plage d'exploitation environ de -700 mmHg à +800 mmHg</li><li>-Précision: de 1% de la pleine échelle</li><li>-Unités de mesure : MmHg, cmH2O, PSI</li></ul>	<p><b>Marque :</b></p> <p><b>Référence :</b></p> <p><b>Caractéristique proposée :</b></p>	



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<ul style="list-style-type: none"><li>-Mesure des liquides et des gaz</li><li>-Affichage/Contrôle: 0.5 en LCD avec LO BATT et indication de polarité négative</li><li>-dispositif portable avec batterie intégrée</li><li>-Sorties de données en V/psi (toutes les plages sauf 100 psi) et 0.01 V/psi pour 100 gamme psi</li><li>-Température de fonctionnement: 15°C à 40°C</li><li>-Indication d'état de la batterie</li><li>-conforme aux normes ATEX</li><li>-Boîtier ergonomique avec étui intégré</li><li>-Marquage CE obligatoire</li><li>-Documentation utilisateur et technique en français</li></ul>		
6	<p><b>Analyseur de sécurité électrique</b></p> <p><b><u>Un Analyseur de sécurité électrique pour les Travaux Pratiques Biomédicaux dans un environnement éducatif:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Analyseur portable pour professionnels de la santé</li><li>-Tests: la tension de ligne, la résistance de terre de protection, la résistance d'isolement, le courant -consommé, et les courants de fuite (fil de terre, châssis, cordon de masse, cordon à cordon, isolation de cordon, équipement direct, partie directement appliquée, équipement alternatif, partie appliquée altérative, point-à-point)</li></ul> <p><b>Tension</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-plage de tension secteur environ: 90V à 130V ac rms et 180V à 260V ac rms et de tension accessible de 0V à 300V ac rms avec une précision de <math>\pm 2\%</math> de lecture +0,2V pour des tests de tension secteur et point-à-point</li></ul> <p><b>Résistance terre</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Avec deux fils; Test courant environ <math>&gt;200\text{mA}</math> ac, de <math>0\Omega</math> à <math>2\Omega</math>, avec une précision de <math>\pm 2\%</math> de lecture +0,015<math>\Omega</math> pour des tests de résistance terre et point-à-point</li></ul> <p><b>Courant de l'équipement:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-plage de courant environ de 0A à 20A avec <math>\pm 5\%</math> de précision de lecture +0,2A</li></ul> <p><b>Courant de fuite:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-AC+DC, AC ou DC</li><li>-plages environ: <math>0\mu\text{A}</math> à <math>200\mu\text{A}</math>, d <math>200\mu\text{A}</math> à <math>2000\mu\text{A}</math> et de 2mA à 10mA</li></ul> <p><b>Fuite différentiel</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-plages environ de <math>75\mu\text{A}</math>-<math>200\mu\text{A}</math>, de <math>200\mu\text{A}</math>-<math>2000\mu\text{A}</math> et de 2mA à 20mA avec une précision de <math>\pm 10\%</math> + <math>20\mu\text{A}</math></li></ul> <p><b>Fonctions:</b></p>	<p><b>Marque :</b></p> <p><b>Référence :</b></p> <p><b>Caractéristique proposée :</b></p>	

٢٤٩

٧٢



Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
	<p>-Simulation de EEG -Séquences de test intégrées entre autres IEC62353 et IEC60601-1 pour moniteur patient, défibrillateur, pompe à perfusion, ultrason <b>Général</b> -ports USB pour la communication avec un ordinateur -Indication d'état de la batterie -Boîtier ergonomique avec étui intégré -L'interface utilisateur en français -Documentation utilisateur et technique en français -Marquage CE obligatoire</p>		



مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

OFPPT/DAL/DAL/SAE

Dossier d'Appel d'Offres

AO N° / 2021

## BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF

LOT N°3 : Appareils de mesure électrique

Items N°	Désignations	Unité	(1) QTE	Prix unitaire HTVA En chiffre	Prix total HTVA En chiffre
1	Oscilloscope	U	16		
2	Générateur de Fonctions et Signaux	U	16		
3	Multimètre numérique	U	16		
4	Alimentation de table numérique	U	16		
5	Manomètre numérique	U	2		
6	Analyseur de sécurité électrique	U	2		

Important : Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels à ce sujet.

Fait à ..... le .....  
Signature et cachet du concurrent

Handwritten signature

Handwritten mark